



# Étude de revitalisation du bourg :

## Phase 3. Projet urbain

BRECEY



Le 13 juin 2023 - Visio

# SOMMAIRE

	Contexte	P 3
	Présentation	P 4
	Périmètres	P 5
	Mobilité et stationnement	P 6
	Caractéristiques paysagères	P 26
	Périmètre d'intervention	P 28
	Plan d'actions général	P 46

## **Programme « Petites Villes de demain » :**

A la suite de la candidature mutualisée avec Avranches, Sartilly-Baie-Bocage et la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel—Normandie (EPCI), la commune de Brécey a été labélisée en 2021 « Petites Villes de Demain » (PVD). Ce programme vise à donner aux communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser (entre autres) leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques.

## **Étude de revitalisation du centre-bourg :**

L'étude de revitalisation est menée en parallèle du projet de territoire. Cette étude du centre-bourg aura une visée d'avantage opérationnelle que le projet de territoire. Elle pourra s'articuler avec la future ORT (Opération de Revitalisation Territoriale) de Brécey. La convention PVD devra devenir convention ORT. C'est un outil juridique complémentaire à l'étude de revitalisation. L'ORT vise à ramener l'ensemble des fonctions urbaines dans les cœurs de ville : habiter, travailler, consommer... Elle doit donc être perçue comme un outil permettant de consolider le programme.

L'étude de revitalisation de Brécey devra permettre de maintenir l'offre de services existante en centre-bourg tout en améliorant le fonctionnement et l'attractivité de ce dernier (tant en matière d'espaces publics, d'habitat, de commerces que d'activités économiques). Cette étude devra être accompagnée de propositions concrètes visant à améliorer la qualité du cadre de vie (aménagement urbain).

# PRÉSENTATION

## **LOCALISATION**

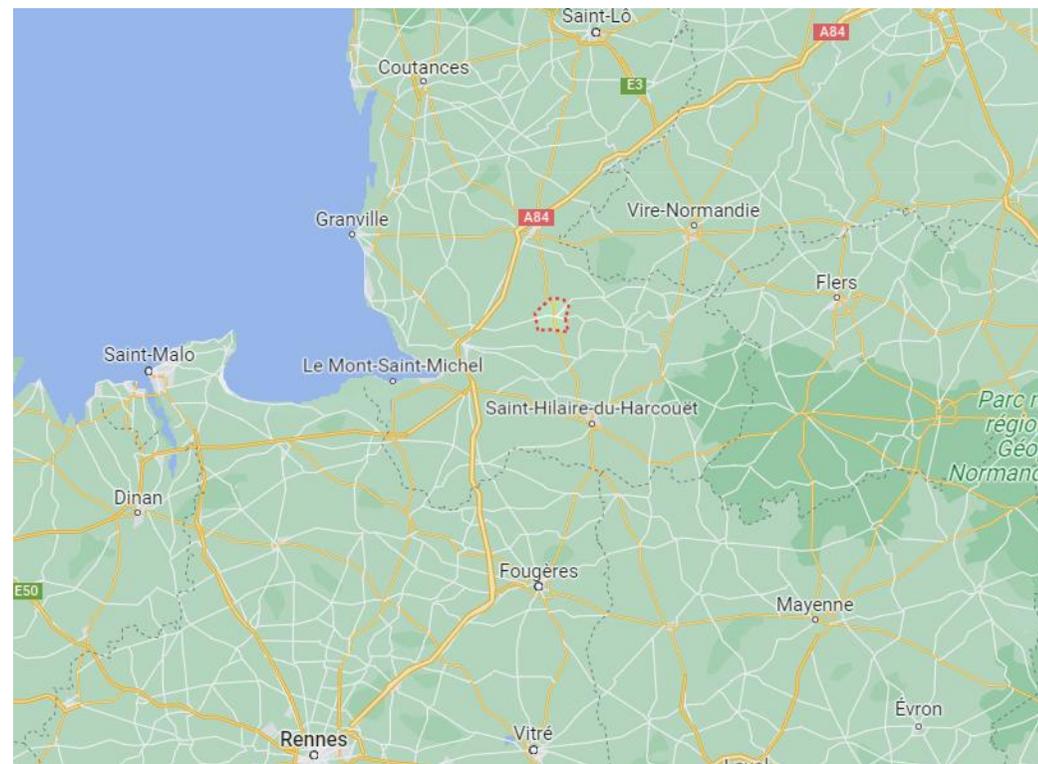
### **SURFACE ET NOMBRE D'HABITANTS :**

La commune de BRÉCEY est une commune du département de la Manche en région Normandie. Elle est située à environ 17 km à l'est d'Avranches.

BRÉCEY est une commune rurale.

La superficie de la commune est de 2 096 ha, sa population est de 2 139 habitants en 2019.

La communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie Cornouaille Agglomération regroupe 95 communes.



## **DOCUMENTS :**

*PLU : Brécey n'a pas de PLU, un PLU a été arrêté en 2016 mais n'a pas été approuvé.*

*PLH : PLH Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie*

*PETR : PETR Sud Manche – Baie du Mont-Saint-Michel*

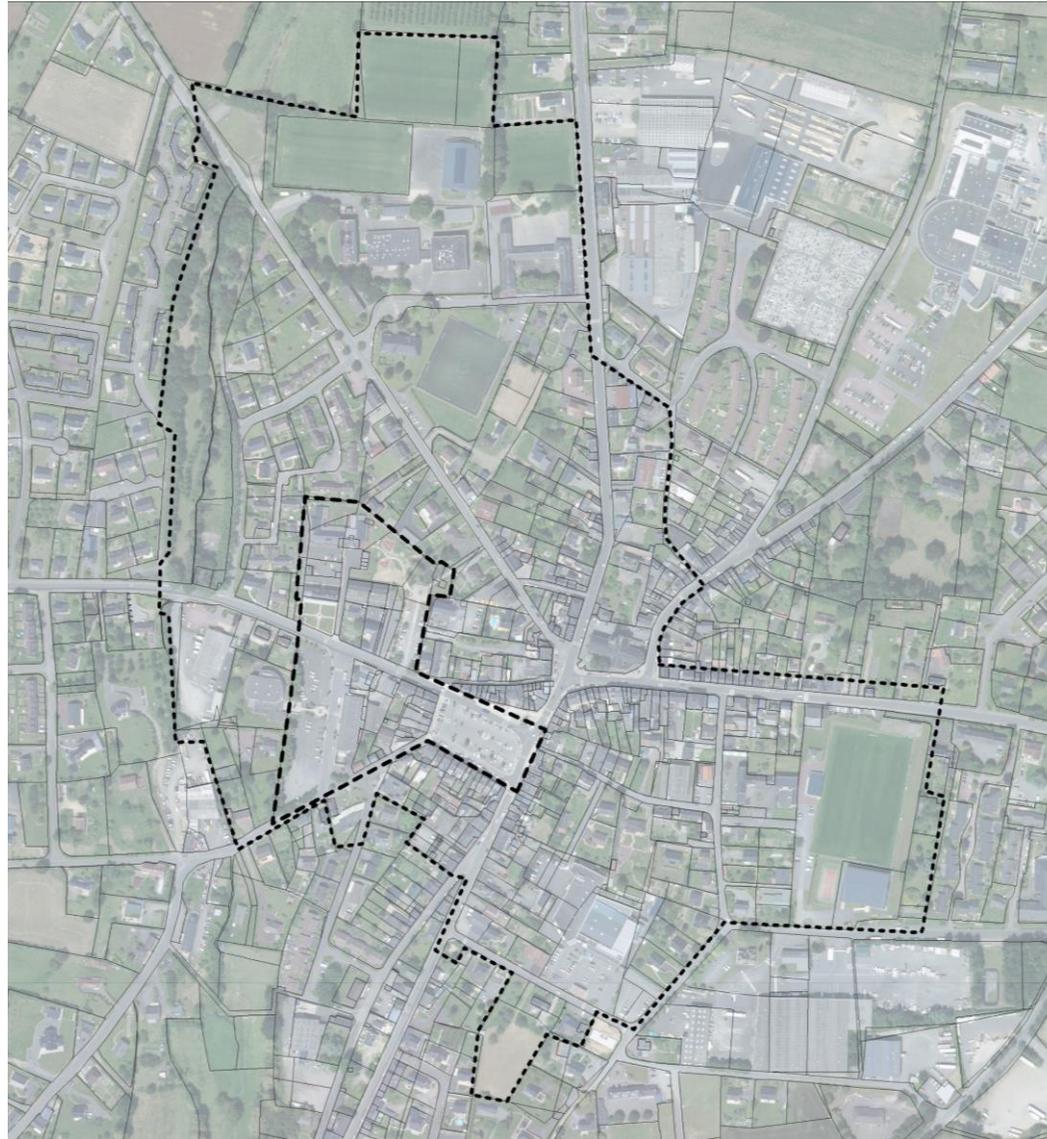
*Commerces : Etude Shop'In (2022 - Adenda-Nouvelles Marges)*

*Mobilité : Diagnostic Mobilité et déplacements CA MSM-Normandie dans le cadre du Plan de Mobilité Simplifié (2021-2022)*

*Espaces publics : étude préalable à l'aménagement d'espaces publics pour la place de l'Hôtel de ville (2011 Atelier du Canal)*

*OPAH CA MSM Normandie*

# PÉRIMETRES



----- Périmètre de réflexion  
----- Périmètre d'intervention

**Le périmètre de réflexion** : Cette délimitation correspond principalement au centre-bourg de la commune. Ces zones choisies représentent des enjeux de revitalisation, concernant les thématiques suivantes : habitat, commerce, urbanisme, espaces publics...

**Le périmètre d'intervention** : Cette délimitation correspond au cœur de bourg comprenant : La place de l'hôtel de ville, la place du marché (parking de l'espace culturel) et l'espace public (jardin des lavandières) ... Il s'agit pour la commune d'un périmètre davantage opérationnel.

# Mobilité et stationnement



**Proposition d'un schéma de mobilité général :**

Contournement de la RD à envisager.  
Trafic et nouvelles limitations de vitesses (zone 30, zone 20).  
Sécurisation vélo.  
Liaisons piétonnes.  
Stationnements.  
Covoiturage.  
Rappel des résultats du questionnaire.

## Contournement

- Contournement à envisager :

Il a déjà été envisagé de faire contourner le bourg aux 3,5 tonnes sur la rue du Stade et le Boulevard des Merisiers.



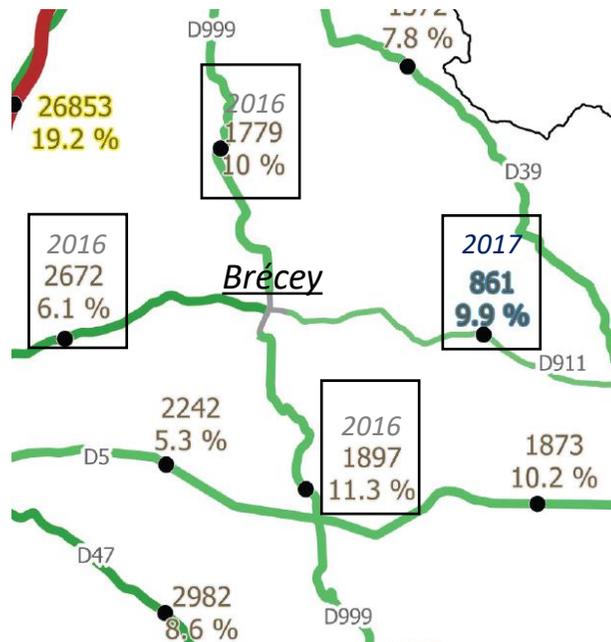
Contournement envisagé

# Trafic et limitations de vitesses

## Le trafic routier existant :

On note un trafic assez conséquent passant par les deux RD 911 et 999 qui se croisent en centre-bourg. La place de la voiture est omniprésente. Le nombre de poids lourds est conséquent. La départementale 999 sert de route de délestage de l'A84.

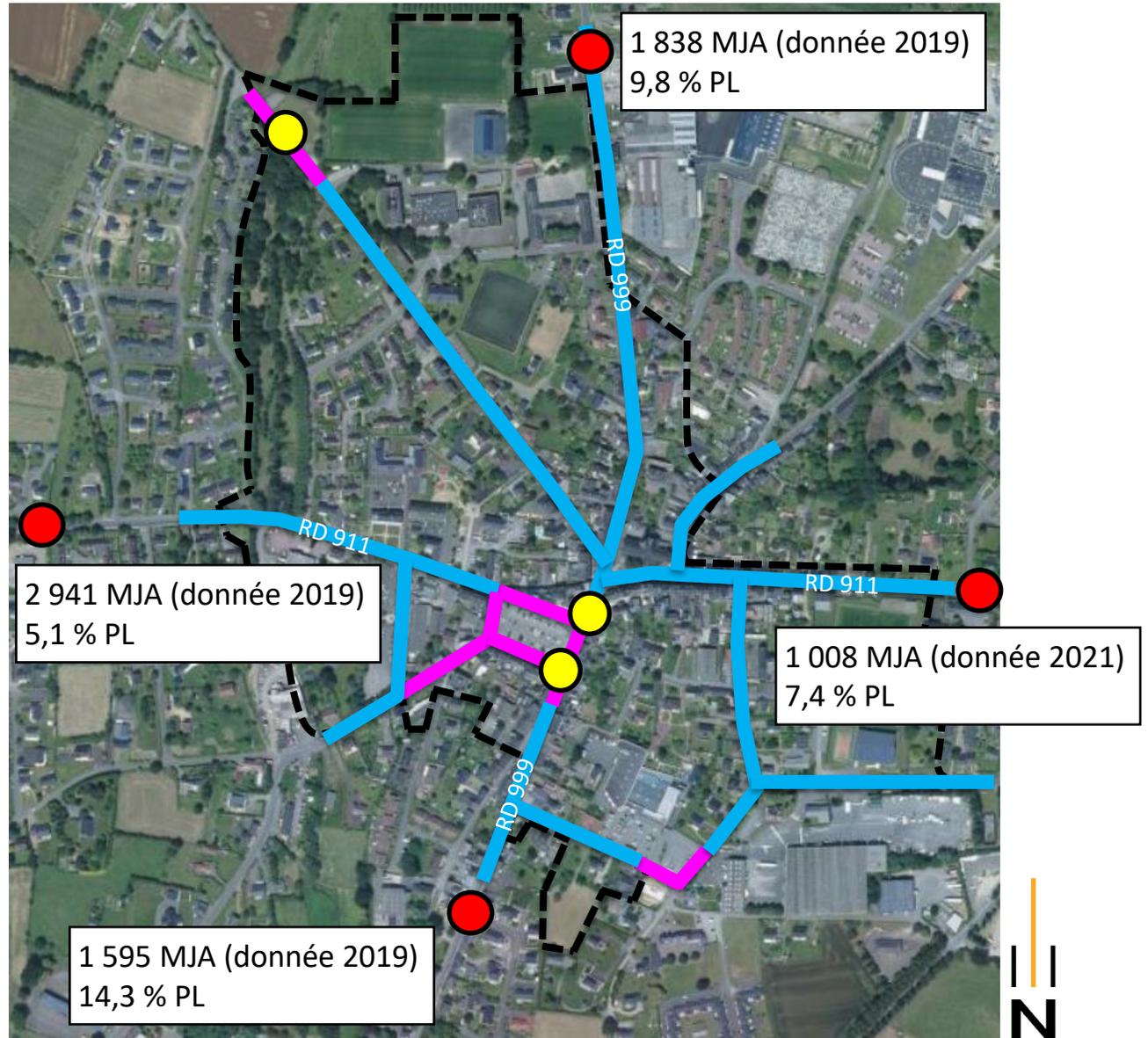
Par comparaison aux années 2016, 2017 le trafic a globalement augmenté ainsi que le pourcentage de poids lourds.



Trafic routier en 2016 et 2017

- Trafic routier (Moyenne journalière annuelle, véh./jour)
- █ Zone 30 km/h
- █ Zone 50 km/h
- Ralentisseur

Aucun aménagement vélo existant

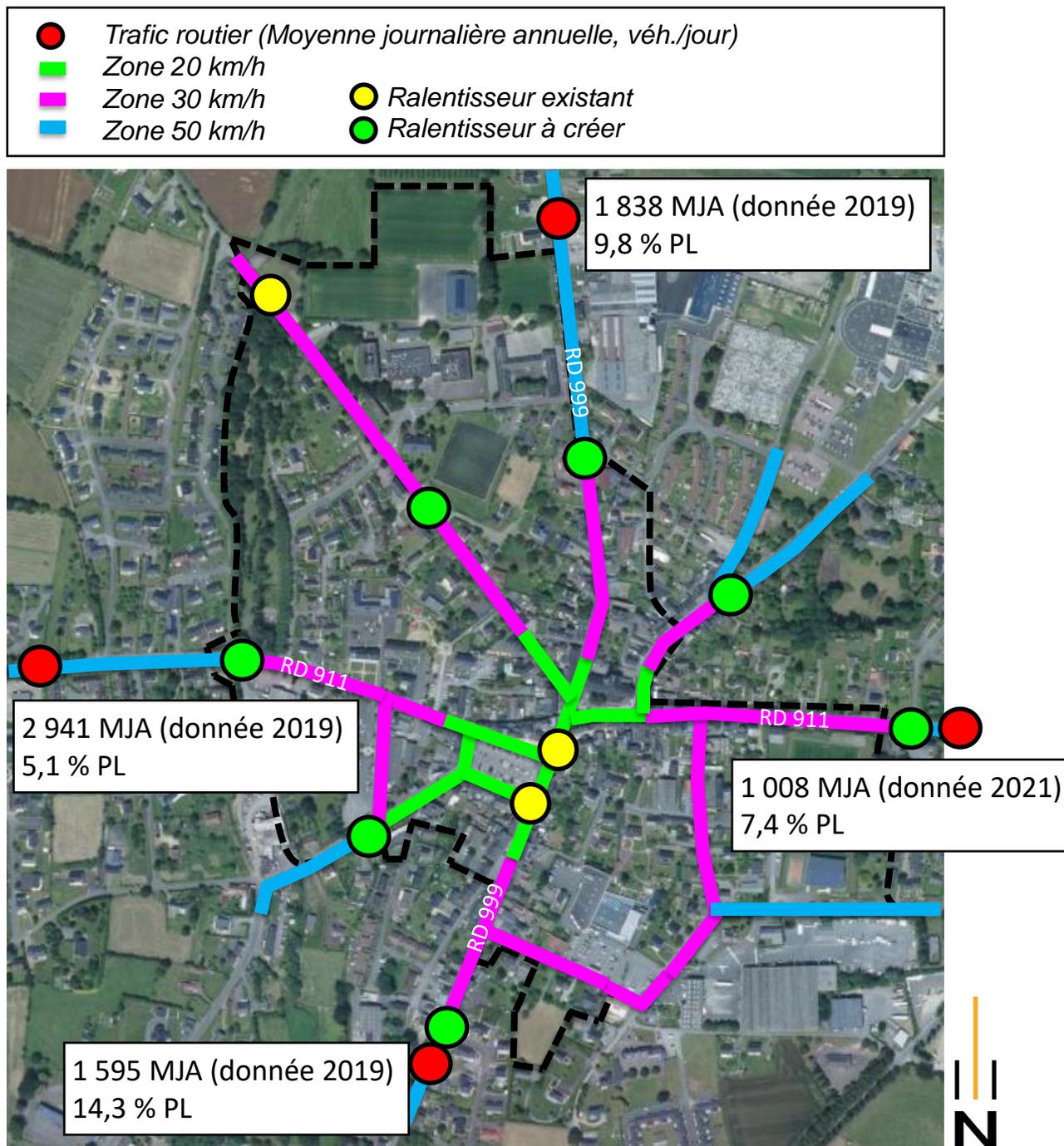


Etat des lieux actuel et trafic routier en 2019 et 2021 - ABEIL

## Trafic et limitations de vitesses

### • Proposition de nouvelles limites de vitesse

- Une zone 20 pourrait être créée en cœur de bourg autour de la place centrale.
- La zone 30 serait étendue.
- Il faudrait créer des ralentisseurs.



- Des limitations de vitesses et des liaisons douces favorisant les commerces

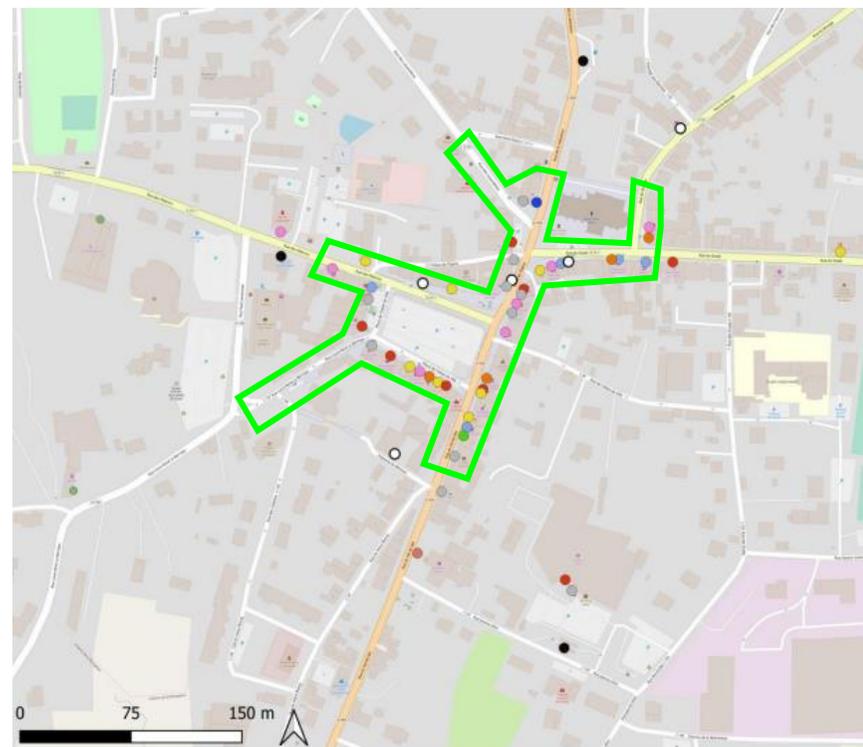
Une zone 20 qui permet de :

- réduire la vitesse et ses retombées sonores,
- valoriser les linéaires de commerces.
- promouvoir les déplacements vélos et piétons.

### Zone de rencontre



- Tous les usagers autorisés avec une **priorité au piéton puis aux cyclistes** ;
- **Mise à niveau de la voirie** permettant d'inviter les piétons à prendre leur place sur la voie centrale et limitant l'effet « canyon à voiture » ;
- Vitesse limitée à **20km/h**.



*Une zone de rencontre qui valorise les linéaires de commerces.  
Source : étude Shop 'in 2023 Adenda-Nouvelles Marges*

# Sécurisation vélo

- Proposition d'aménagements rue du Vieux Bourg :

- Rue du Vieux Bourg : Vélo sur chaussée avec écluse by-pass + trottoir. L'écluse servira à réduire la vitesse.

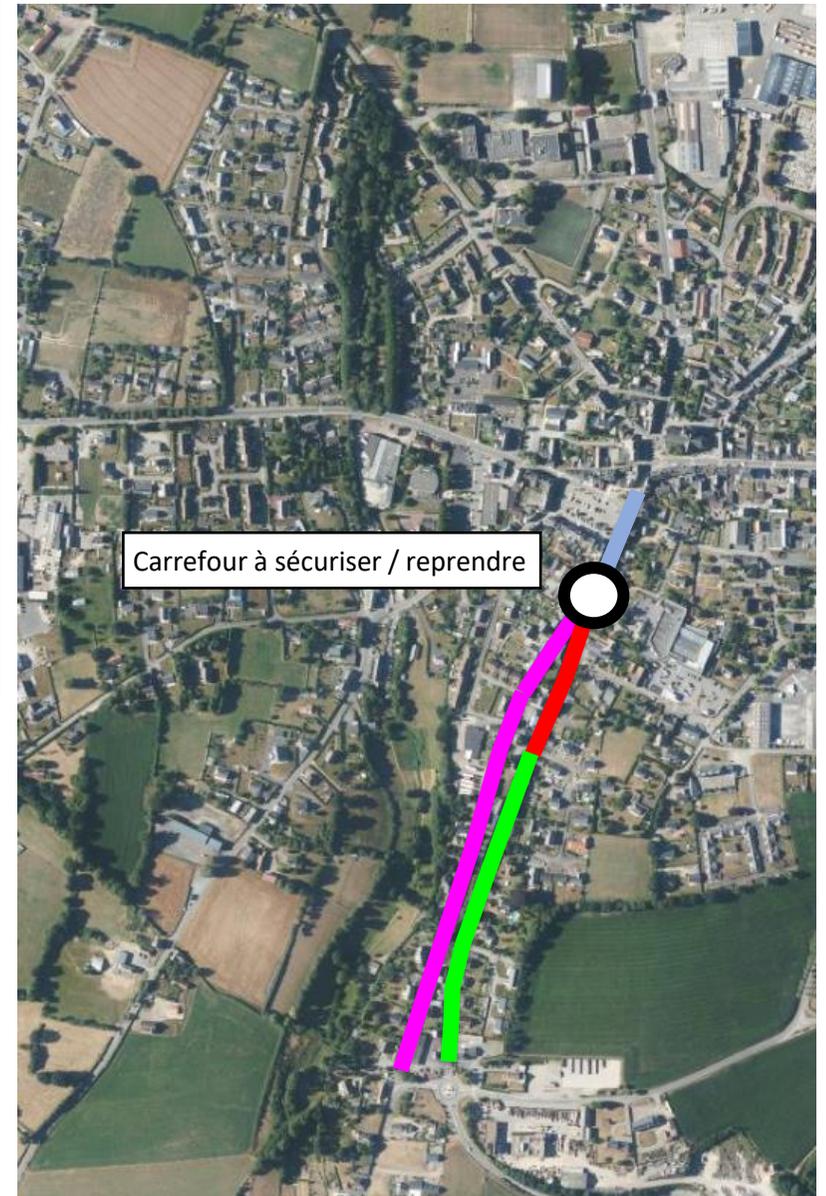


Rue du Vieux Bourg



Proposition de by-pass

-  Vélo sur chaussée avec écluse by-pass + trottoir si possible
-  Vélo sur chaussée avec écluse by-pass
-  Chaucidou
-  Zone 20 km/h



# Sécurisation vélo

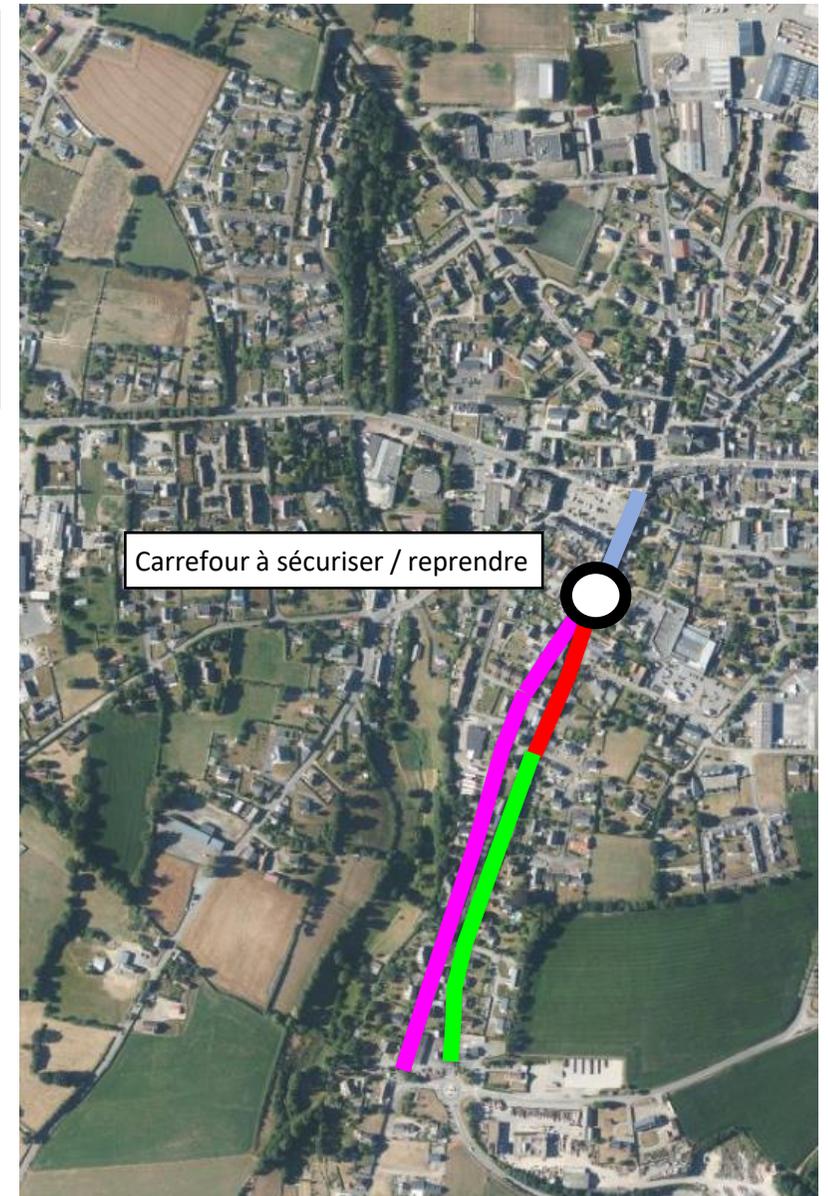
## • Proposition d'aménagements rue du Val de Sée :

- Chaucidou sur la voie à 50 km/h.
- Vélo sur chaussée avec écluse by-pass sur la voie à 30 km/h.
- Vélo sur chaussée sur la zone de rencontre (20 km/h).

-  Vélo sur chaussée avec écluse by-pass + trottoir si possible
-  Vélo sur chaussée avec écluse by-pass
-  Chaucidou
-  Zone 20 km/h



Rue du Val de Sée après le rond-point



## CHAUCIDOU



Dans cette rue :  
Je respecte les vélos  
Je réduis ma vitesse  
Je me déporte en cas de croisement



Proposition de chaucidou sur la partie sud de la rue du Val de Sée

# Sécurisation vélo

## • Proposition d'aménagements rue du Val de Sée :

- Chaucidou sur la voie à 50 km/h.
- Vélo sur chaussée avec écluse by-pass sur la voie à 30 km/h.
- Vélo sur chaussée sur la zone de rencontre (20 km/h).

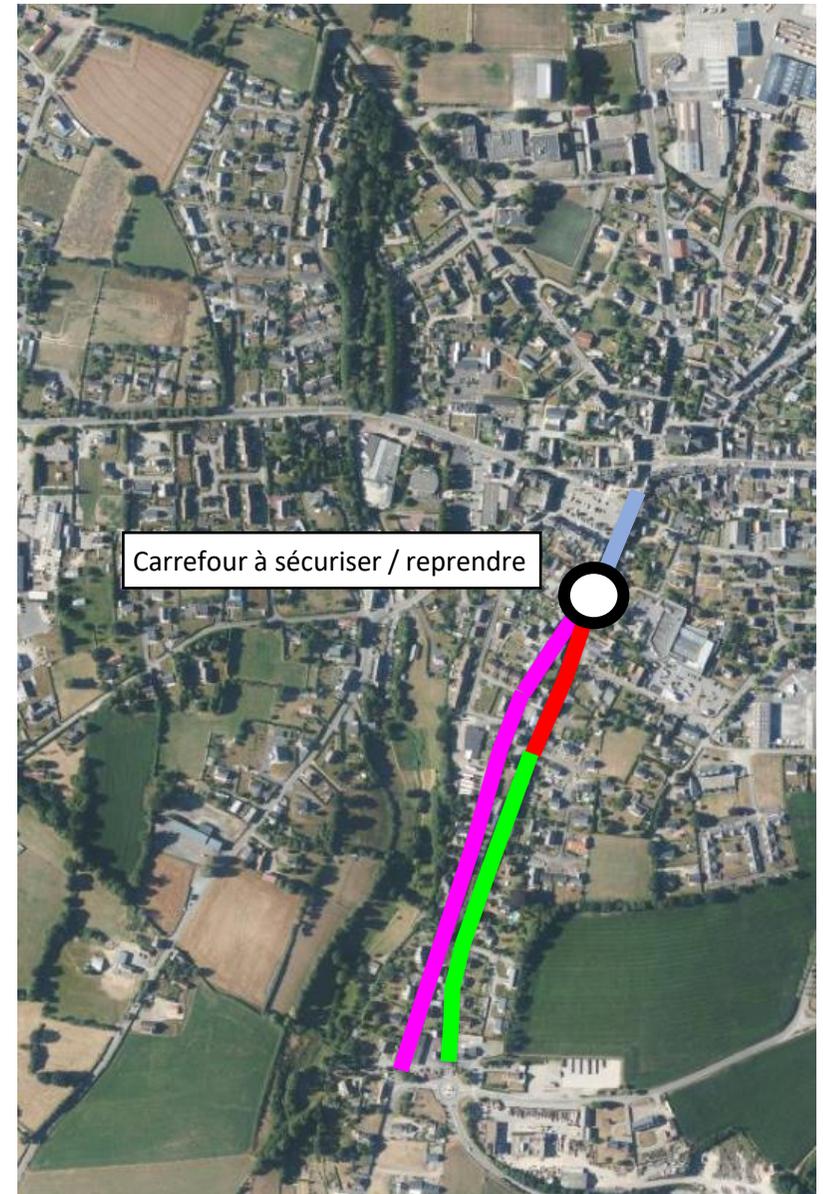


Potentielle zone 30 km/h sur la rue du Val de Sée



Proposition de by-pass sur la voie à 30 km/h

-  Vélo sur chaussée avec écluse by-pass + trottoir si possible
-  Vélo sur chaussée avec écluse by-pass
-  Chaucidou
-  Zone 20 km/h

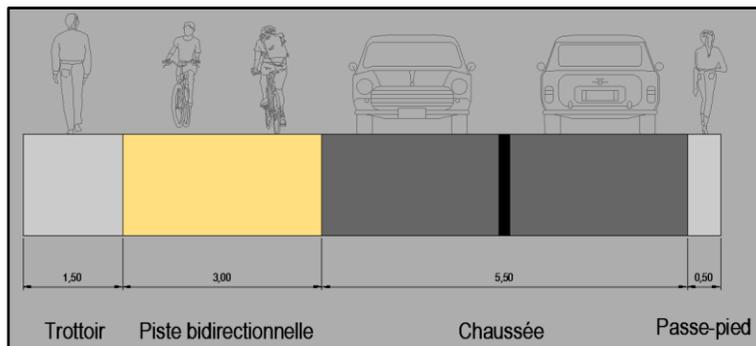


# Sécurisation vélo

- Proposition d'aménagements vers le Collège sur la rue de la Libération :



Potentielle piste bidirectionnelle sur la rue de la Libération jusqu'au Collège

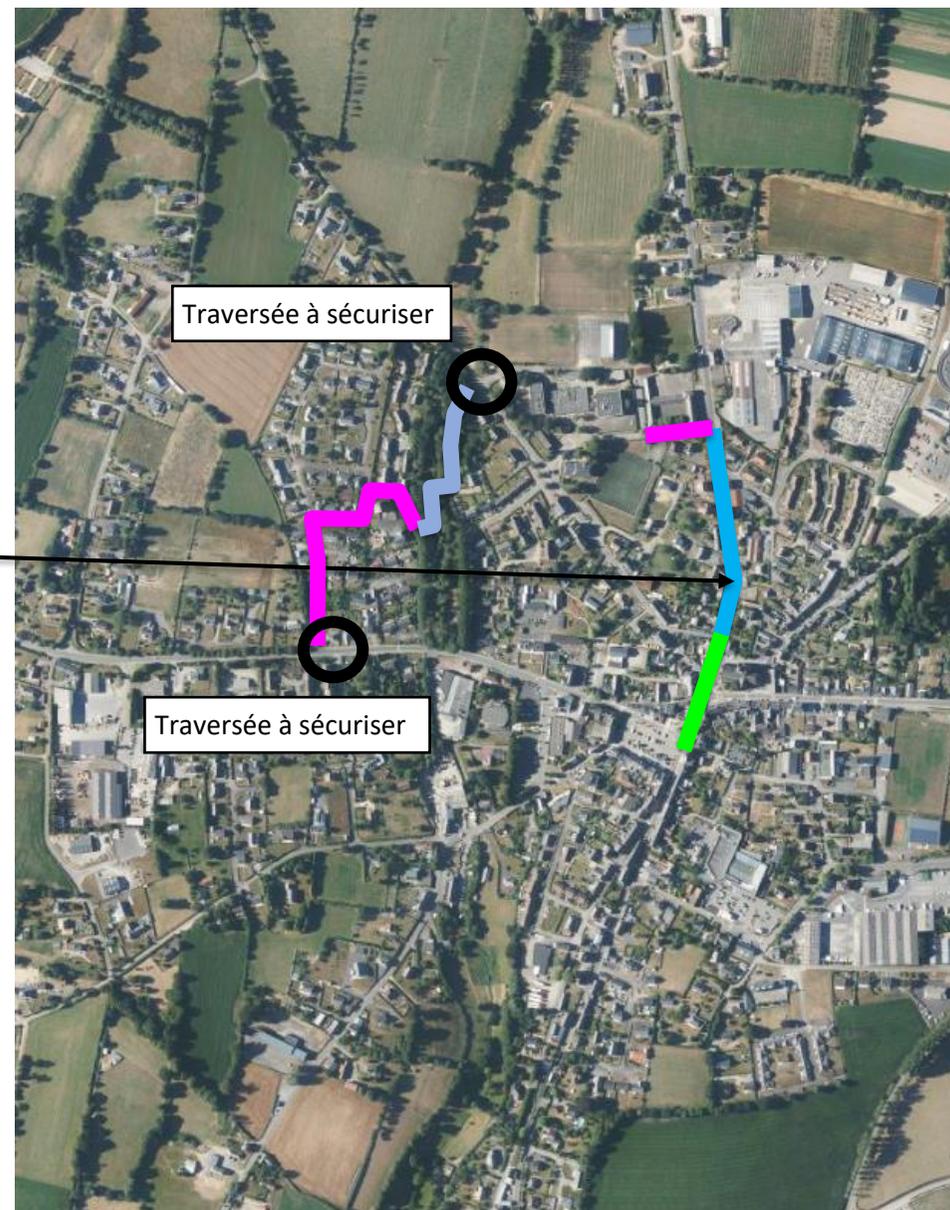


- Proposition de sécurisation et limitation de vitesse quartier résidence Charles Bonney en lien avec le collège :



Potentielle zone 30 avec marquage dans le lotissement

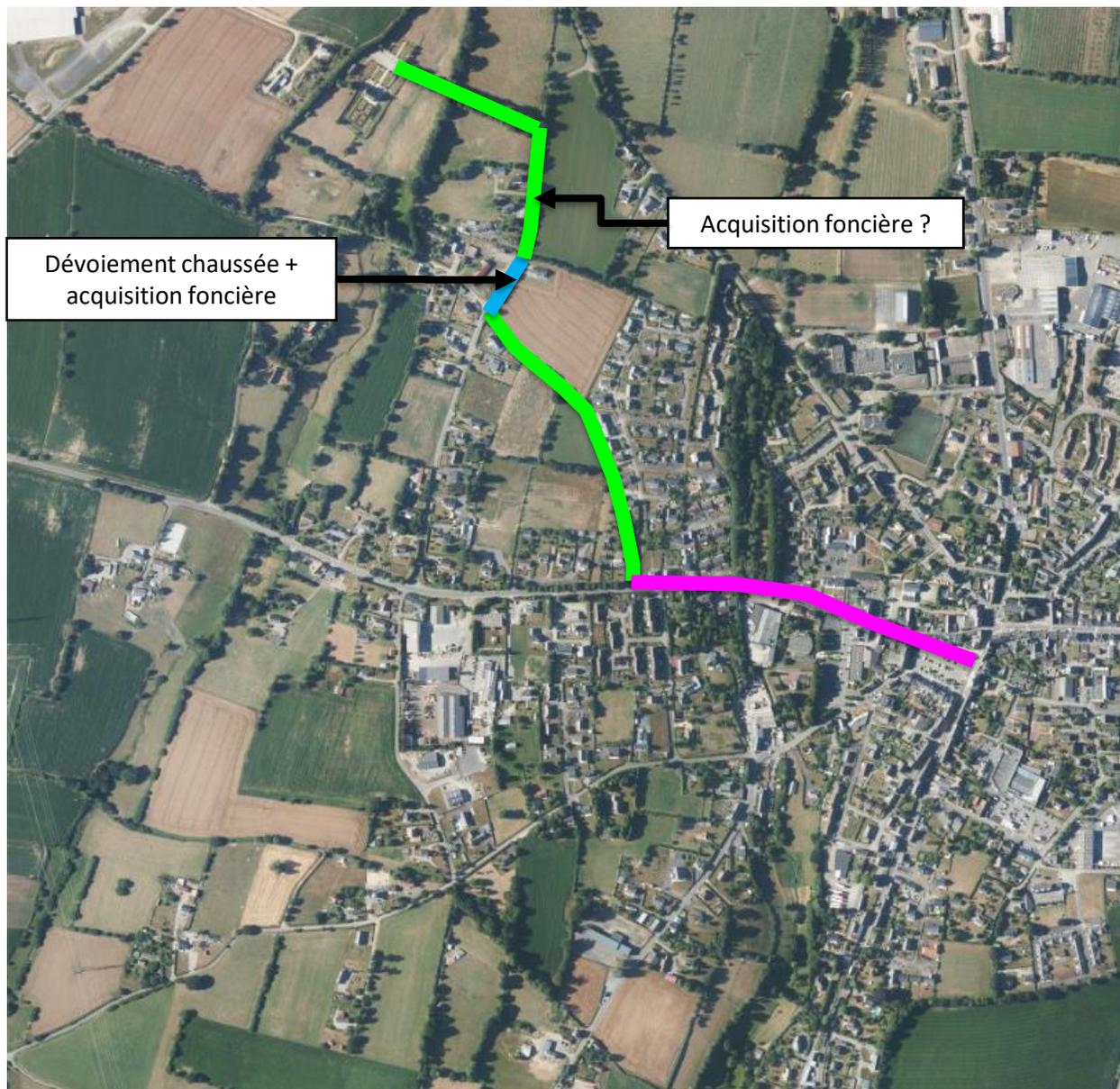
- Zone 30 sur chaussée avec marquage
- Piste bidirectionnelle
- Zone 20 sur chaussée avec marquage
- Chemin



# Sécurisation vélo

- [Proposition d'aménagements vers le château de la Semondière :](#)

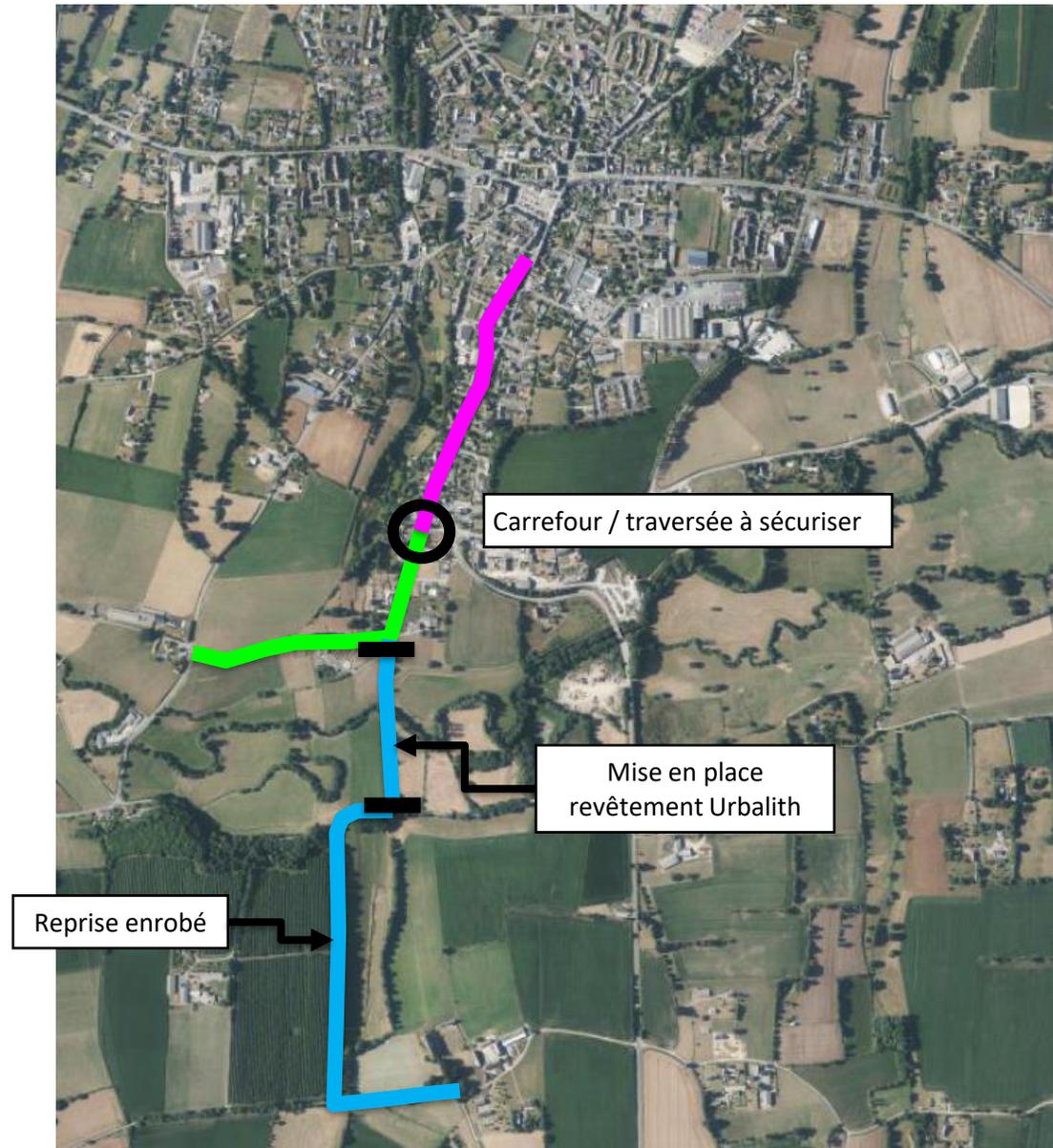
- Sur trottoir
- Sur chaussée
- Chemin



## Sécurisation vélo

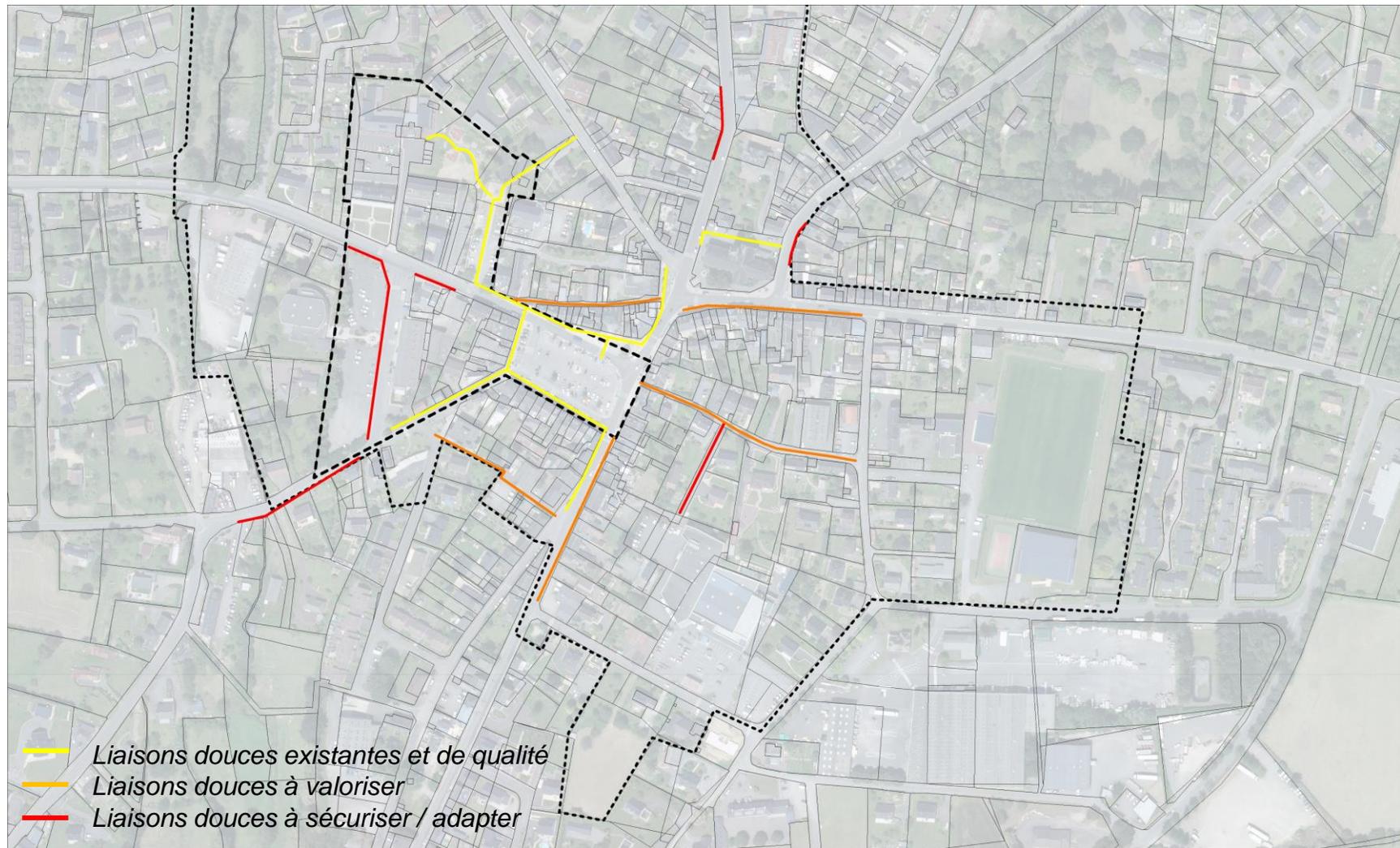
- [Proposition d'aménagements vers le château de Vassy :](#)

- Vélo sur chaussée avec écluse by-pass + trottoir si possible
- Signalisation / jalonnement
- Chaucidou



# Liaisons piétonnes

- [Les liaisons douces du bourg :](#)



## Liaisons piétonnes

- Les trottoirs et la place du piéton en rapport avec les commerces :
  - **Rue du Val de Sée** : Trottoirs peu larges et une prédominance de la voiture. Cet axe permet de rejoindre le Super U et semble beaucoup emprunté.
  - Sur la **rue du Stade**, les modes doux pourraient éventuellement être davantage valorisés dans le cadre d'un travail sur les espaces publics.



Rue du Val de Sée



Rue du Stade

## Liaisons piétonnes

### • Les trottoirs à sécuriser :

- La **rue Louis René Le Berriays**, vers le Petit Celland est dangereuse puisqu'il n'y a pas de trottoir, pourtant un peu plus loin se trouvent un chemin de randonnée et l'accès au GR « les Belvédères du Mont-Saint-Michel et les Balcons de la Sée ».
- La **rue de la Libération** est dangereuse pour le piéton car les trottoirs sont étroits, il pourrait être envisagé de mettre un ralentisseur.
- La **rue des Pèlerins** au niveau de la station essence compte un trottoir très étroit rendant dangereux le déplacement des piétons.
- La **rue du Bocage** : problème de trottoir étroit et d'accès PMR



Rue Louis René le Berriays – manque de trottoir



Rue du Bocage – trottoir étroit



Rue des Pèlerins - Station essence laissant un passage étroit pour les piétons



Rue de la Libération – trottoir étroit

# Liaisons piétonnes

## • Les liaisons douces à interroger / mettre en valeur :

Un travail sur les parcours piétons hors des zones fréquentées par les voitures pourrait être réalisé. Le centre-bourg est composé de nombreux îlots calmes présentant parfois des opportunités foncières à saisir. La multiplication de cheminements en cœurs d'îlots pourrait être une solution pour améliorer la qualité de la circulation piétonne et cyclable en centre-ville.

- La **rue privée et sans issue au nord du Super U** ne permet pas la traversée des piétons à travers l'îlot.
- La **rue de l'église**, petite ruelle derrière la place de l'Hôtel de Ville, pourrait être mise en valeur et plus empruntée par les piétons. Le déplacement PMR et poussettes n'est peut-être pas optimisé (présence d'une barrière).
- La **rue de l'Hôtel de Ville** pourrait être valorisée et dédiée en priorité aux liaisons douces (projet de piétonnisation et accès aux riverains uniquement en projet).
- **L'impasse du Mimosa / escaliers** pourrait elle aussi être mise en avant.



Rue privée au nord du Super U



Rue de l'Église



Rue de l'Hôtel de Ville



Impasse du Mimosa



# Stationnement

- Stationnements - aménagements récents :

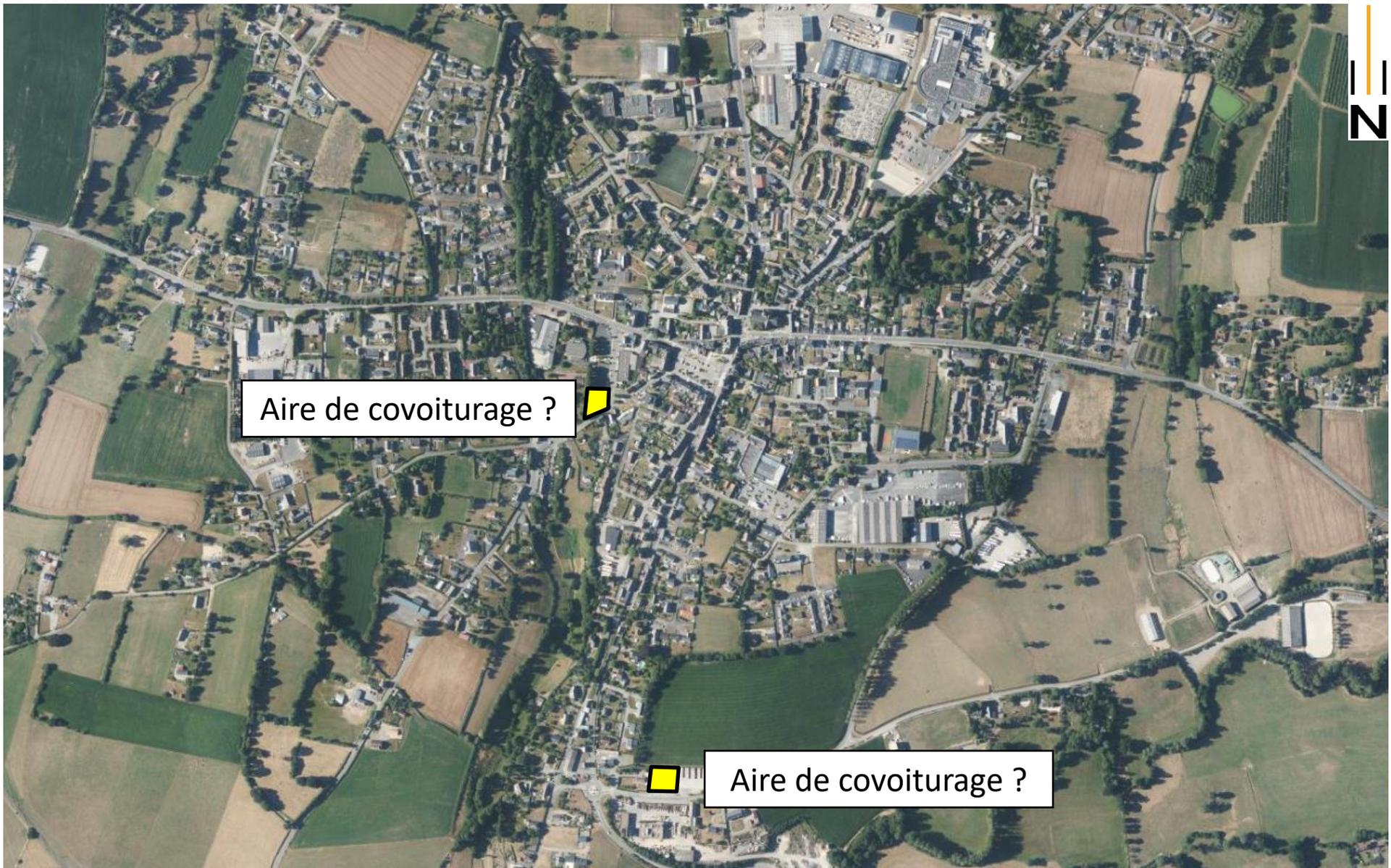
- **Place de l'Église** : l'arrêt minute devant la boulangerie fonctionne bien, c'est un bon exemple d'aménagement selon les habitants interrogés lors de la balade urbaine.

**Le stationnement minute pourrait être mis en place sur d'autres lieux dans le bourg près des commerces et éventuellement sur la place centrale.**



*Place de l'Église*

# Stationnement

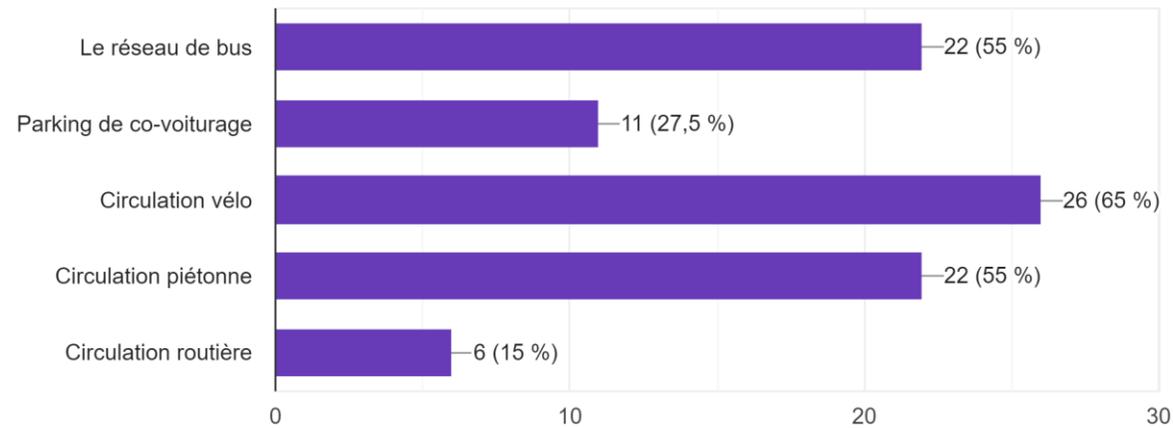


# Résultats des questionnaires

- Résultat des questionnaires :

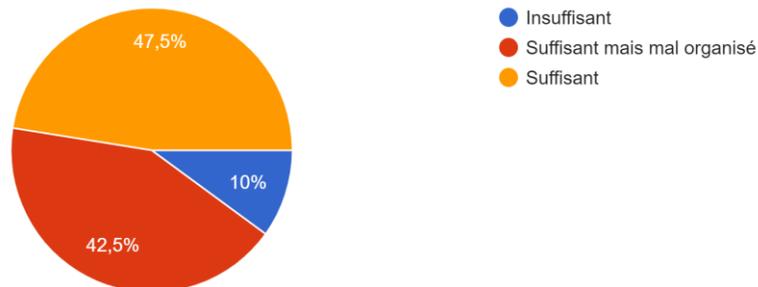
Quels transports devraient être améliorés ou créés selon vous?

40 réponses



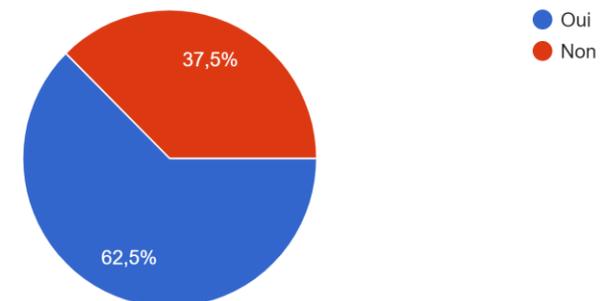
Pour vous le stationnement est :

40 réponses



Aimeriez-vous plus de stationnements de covoiturage ?

32 réponses



# C

## Caractéristiques paysagères



## Caractéristiques paysagères

### • Les atouts paysagers du bourg :

#### Peu d'espaces verts ou de détente dans le bourg :

Une majorité d'habitants sondés lors de l'étude trouvent que la commune manque d'espaces verts.

#### La Trouée verte :

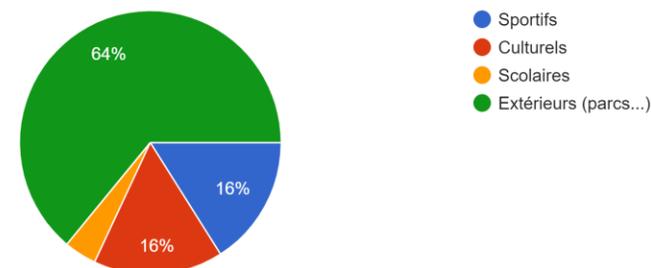
Cet espace, parcourt la ville depuis le collège jusqu'à la rue des Pèlerins, se compose d'un cours d'eau et d'espaces enherbés et arborés. L'état de cette trouée se dégrade : les cheminements sont parfois endommagés, peu de bancs sont mis à disposition des piétons, certains arbres sont en mauvais état et deviennent dangereux pour les piétons, le skate parc est désuet et fréquemment inondé par le cours d'eau. Un travail de restructuration et de sécurisation de cet espace serait nécessaire. Les inondations fréquentes du skate parc sont en grande partie explicables par l'artificialisation de la zone inondable en cœur de bourg (entre la rue des Pèlerins et la rue de la Tellerie). En effet, une bétonisation du cours d'eau et un busage ont été effectués, formant un obstacle à l'écoulement de l'eau en plein cœur de ville. A long terme, une renaturation de ces espaces pourrait être envisagée pour créer un espace de détente compétent à proximité immédiate du centre-bourg tout en résorbant ces problèmes d'inondations. Cette reconquête des abords du cours d'eau pourrait permettre une meilleure articulation du centre-bourg aux quartiers résidentiels et notamment sécuriser de nombreux parcours quotidiens, notamment ceux des scolaires en ouvrant un couloir piéton de qualité au travers de la ville.

#### Parc des Lavandières :

Ce petit square en cœur de bourg crée une liaison douce entre la rue des Lavandières et la rue des Pèlerins. Cet aménagement a aujourd'hui plus de 20 ans. Cette ancienne zone humide en cœur de bourg a été drainée pour créer un petit espace de détente. Les habitants interrogés ont montré un attachement pour ce lieu faisant partie de l'histoire communale. Une requalification de cet espace pourra être menée pour l'intégrer au projet d'ensemble. Le petit étang pourra être mis en valeur, les jeux pour enfants pourraient être plus généreux et moins statiques, les entrées du parc pourraient également être mieux connectées au bourg.

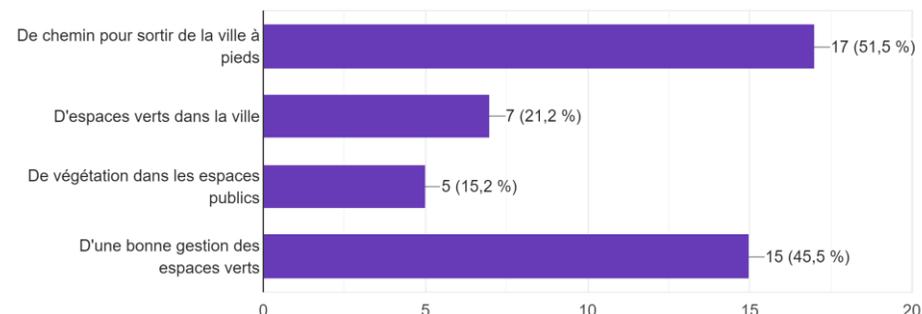
Manque-t-il des équipements :

25 réponses



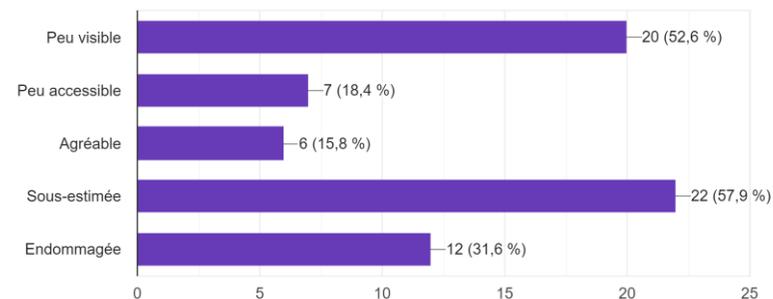
La commune manque :

33 réponses



Quelle est votre perception de l'état de la Trouée Verte ?

38 réponses



Source : Résultats des questionnaires diffusés aux habitants lors de l'étude – L'Atelier d'Ys

# P

# érimètre d'intervention



### **Proposition d'actions autour de l'îlot médiathèque :**

Un centre-bourg qui a tendance à se déplacer vers l'ouest (nouvelle pharmacie).

Deux places de stationnement majeures (rue Paul Lemonnier et place de l'Hôtel de Ville).

Un îlot central dont la mutation est à réfléchir (nouvelle crèche, devenir de la station-service etc).

Proposition d'actions : mobilités douces.

Proposition d'actions : images de référence.

## Périmètre d'intervention

- **Le marché**

Le marché hebdomadaire organisé tous les vendredis sur la place de l'hôtel de ville (environ 30 exposants majoritairement en commerce alimentaire) est très actif et un important facteur d'animation de la vie commerçante de Brécey.

- **Une extension du bourg vers l'ouest à encourager (déplacement piéton, nouvelles cellules commerciales ?)**

Avec l'implantation de la pharmacie rue des Pèlerins mais aussi la présence de la poste, du CIAS, de la médiathèque, une dynamique d'extension de l'hyper-centre vers l'Ouest s'est confirmée. Cependant, la place située rue Lemonnier peine à s'affirmer comme lieu central. Un travail de requalification serait nécessaire. Les continuités piétonnes doivent être améliorées et mises en valeur entre le pôle centre culturel et la place de l'Hôtel de ville.

- **Le super U : une locomotive attirant les chalands**

Le supermarché (2135 m<sup>2</sup>) se situe dans le bourg, à proximité de la centralité commerçante. Sa présence dans le bourg n'est pas nécessairement menaçante pour les commerces de proximité. D'après les résultats de la concertation, il servirait même de «locomotive» en attirant les habitants du bassin de vie dans le bourg. Le Super U est un partenaire de la Ville et de l'Association des commerçants.



# Périmètre d'intervention

- **1. Rue Paul Lemonnier :**

La rue Lemonnier est un **lieu clé** du centre bourg qui dessert plusieurs équipements et services dont La Poste, la médiathèque, le CCAS, l'espace culturel, le bâtiment de la Communauté de Communes.

Le sud de la place sert de **stationnement** (environ 85) le jour du marché puisque la place de l'Hôtel de ville est occupée par le marché ou en cas d'**événements**. Le sud de la place compte environ le même nombre de place que la place de l'Hôtel de ville. Le nord de la place compte environ 50 places délimitées.

On note la présence de **panneaux solaires** et la **vue** qu'offre cette place sur les toitures de Brécey. La place compte deux places avec bornes pour **voitures électriques**. La place reste assez minérale au niveau de son revêtement malgré les **grands arbres côté ouest** et la traversée aménagée et arborée vers l'espace culturel.



**135 places :**



*Espace assez goudronné d'environ 85 places sans délimitation précise – contraste d'occupation entre le jour du marché et un jour « classique »*



*Parking d'environ 50 places assez minéral, la vue dégagée et les hauts arbres côté ouest sont les atouts de ce parking.*

# Périmètre d'intervention

- **1. Rue Paul Lemonnier :**

La place est **peu aménagée pour le piéton**. Une **rampe** d'accès piétonne longe la médiathèque mais elle n'est pas forcément empruntée pour traverser la place. Son accès côté sud ne donne pas sur la place et les stationnements devant la masquent.

Une **bande pavée** existe au droit des stationnements. Elle semble cependant assez étroite et les plots qui jalonnent ce parcours peuvent être des obstacles vu l'étroitesse du passage.

Un réaménagement de cette rue et place serait nécessaire, et notamment, un travail sur la hiérarchisation et répartition des usagers.



*Passage assez étroit et jalonné de plots à l'ouest de la route*



*Rampe côté médiathèque*

## Périmètre d'intervention

### • 2. Place de l'Hôtel de ville :

Les rues encadrants la place centrale et la place de l'église ont été réhabilitées. Dans cet aménagement, la voirie, les trottoirs et stationnements aux abords des commerces ont été aménagés.

La place centrale utilisée comme un parking et hebdomadairement comme place du marché, n'a pas été réaménagée. La configuration de la place, au croisement de deux départementales, ne permet pas un effacement total de la voiture mais la place est un atout pour la ville, l'essentiel des commerces essentiels y sont regroupés en un même pôle, et la place marque l'identité de Brécey.

**Sur cette place peu d'espace est réservé à la circulation piétonne. Un espace totalement piéton pourrait être créé sur la place afin de faire de cette place un espace de vie (terrasses, parvis, espace de jeux, mobilier urbain etc).**

Lors de la balade urbaine, l'idée de couper la circulation des deux petites rues menant à la rue Louis René le Berriays lors du marché a été évoquée.



Aménagements récents – place de l'hôtel de ville



Plan de la place actuelle : L'ATELIER D'YS février 2023

**85% dédié à la voiture**

99 places :

72 au cœur de la place  
27 autour de la place

- Lieu du marché
- Patrimoine
- Vie commerciale
- Pente qui souligne la perspective vers la façade de la mairie
- Des aménagements récents



Une place à réaménager – image de la ville et enjeu de rendre une partie de la place aux piétons

## Périmètre d'intervention

### • 3. Ilot renouvellement urbain :

Ce secteur identifié comme pouvant faire l'objet de renouvellement urbain comprend une station service, des logements, des garages, hangars etc.

3 propriétaires sont présents dans le secteur.

Un projet est en cours pour réalisation d'un accueil petite enfance au sud du secteur identifié.

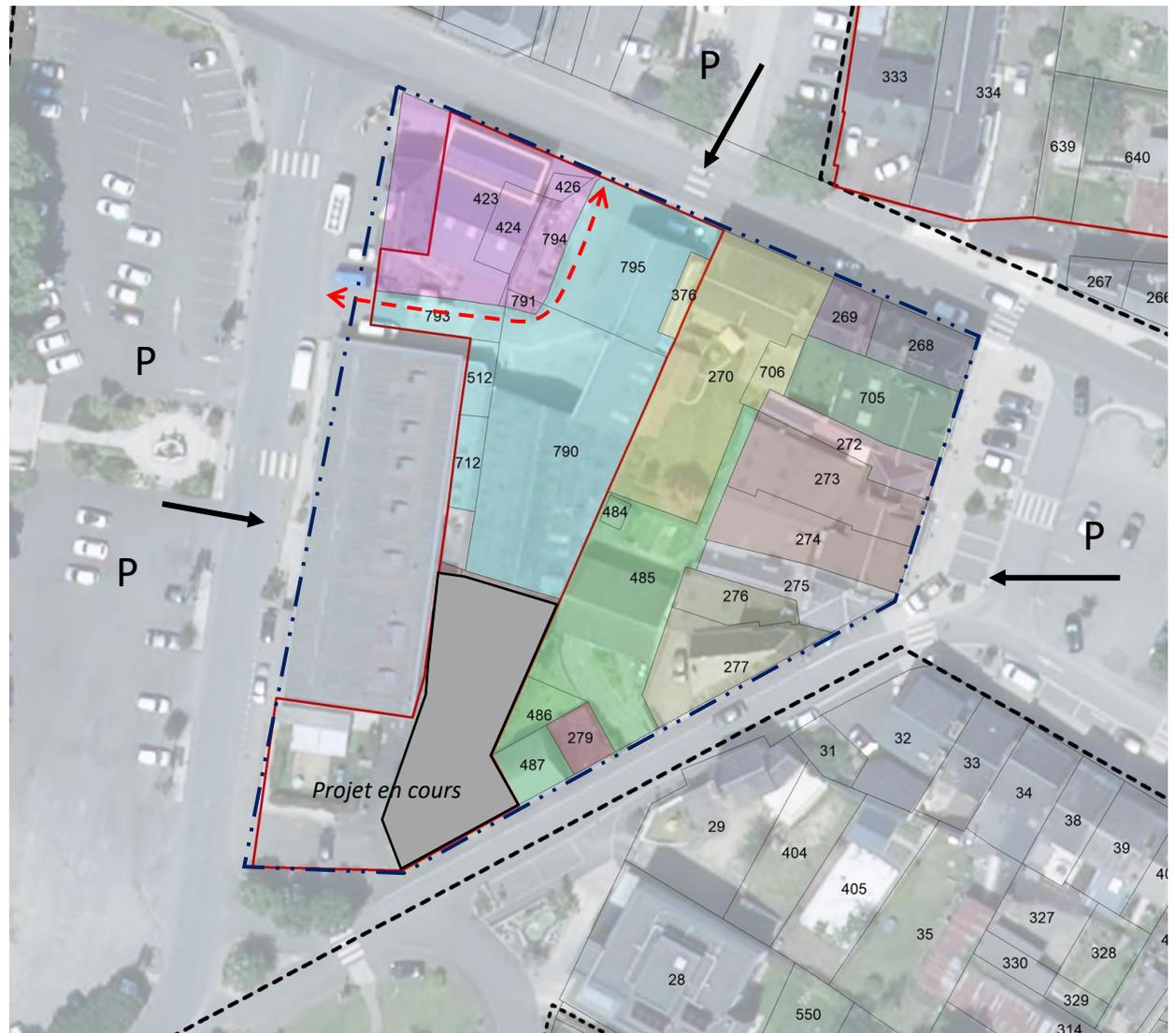
Idéalement situé en centre-bourg entre la place Lemonnier, la place de l'hôtel de ville et le parc, l'ensemble de l'ilot devrait faire l'objet d'une veille foncière afin d'anticiper son devenir, d'**imaginer un projet d'ensemble : du logement ? du service ? des liaisons douces ?**

Le passage en cœur d'ilot peut être aujourd'hui une alternative pour les piétons qui ne souhaitent pas passer devant la station essence mais son aménagement n'est pas fait et ce lieu n'est pas public.

 Un ilot au cœur du bourg de demain

 Veille foncière à envisager sur tout l'ilot

 Un passage privé qui permet de sécuriser le cheminement entre les deux places par le nord



Secteur de renouvellement urbain de 2 185 m<sup>2</sup> au cœur d'un ilot stratégique de centre-bourg

## Périmètre d'intervention

- **3. Ilot renouvellement urbain :**

L'ilot semble composé d'une maison vacante, d'une station essence qui ne favorise pas le déplacement piéton sur ce côté du trottoir (environ 80 cm), de locaux de stockage et d'une bâtisse R+1 + combles qui a été rénovée il y a quelques années.



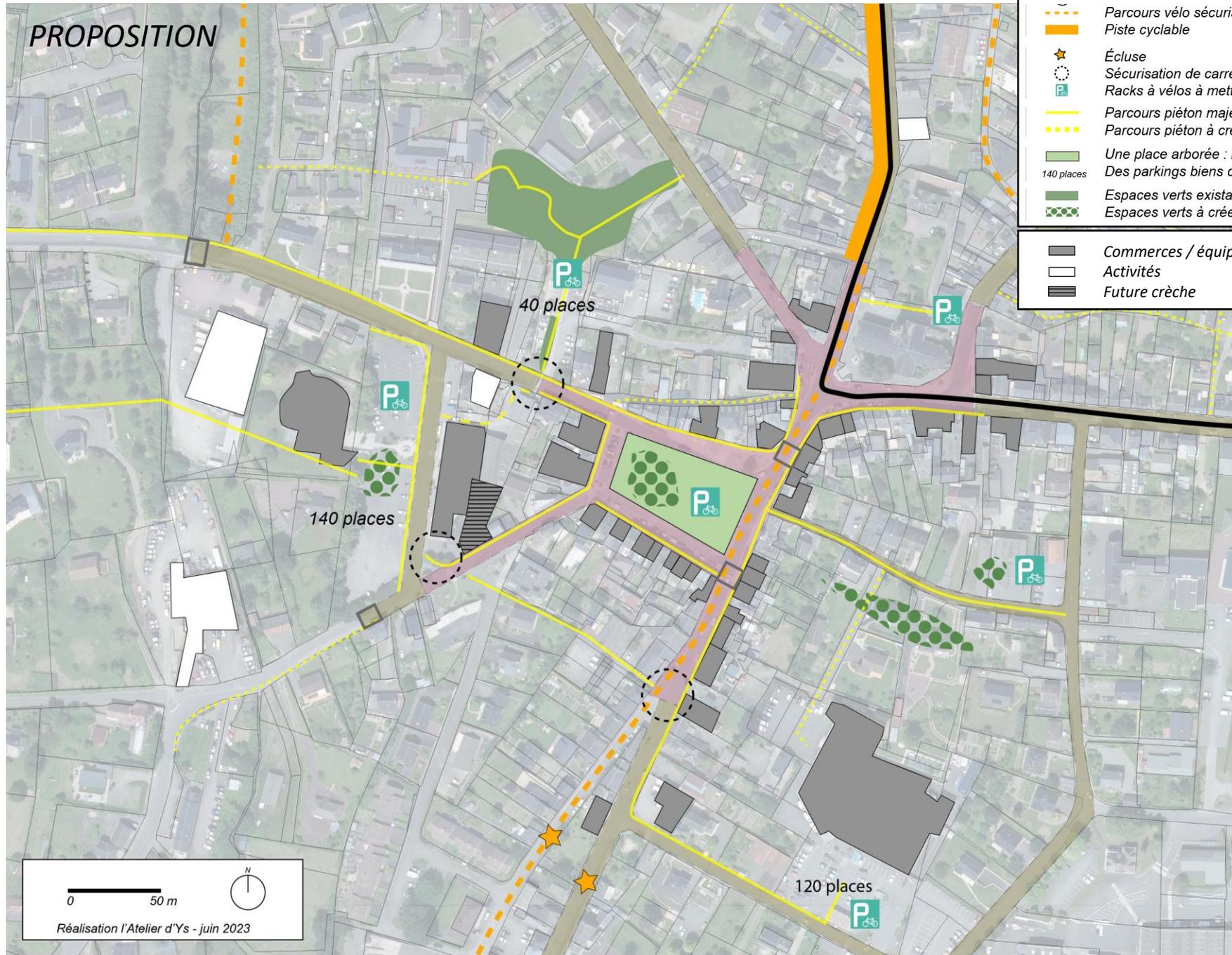
Maison vacante



Station essence laissant un passage très étroit pour les piétons

# Périmètre d'intervention

PROPOSITION



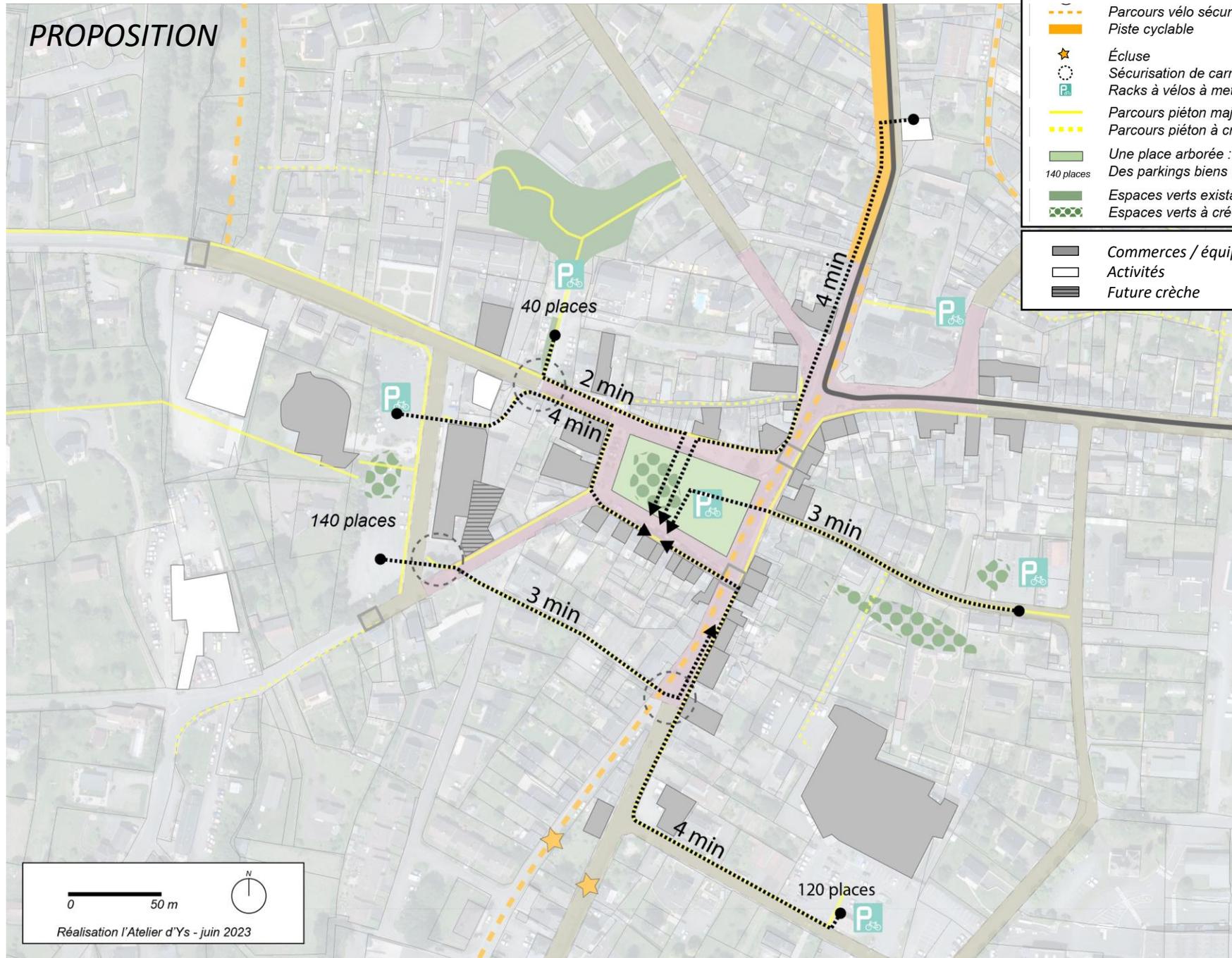
- Tracé du potentiel contournement de la RD 999
  - Zone 20
  - Zone 30
  - Ralentisseur existant
  - Ralentisseur à créer
  - Parcours vélo sécurisé (voies apaisées)
  - Piste cyclable
  - Écluse
  - Sécurisation de carrefour
  - Racks à vélos à mettre en place
  - Parcours piéton majeur existant
  - Parcours piéton à créer ou conforter
  - Une place arborée : lieux de vie pour les Brécéens
  - Des parkings bien connectés au bourg
  - Espaces verts existants
  - Espaces verts à créer
- 
- Commerces / équipements
  - Activités
  - Future crèche

0 50 m

Réalisation l'Atelier d'Ys - juin 2023

# Périmètre d'intervention

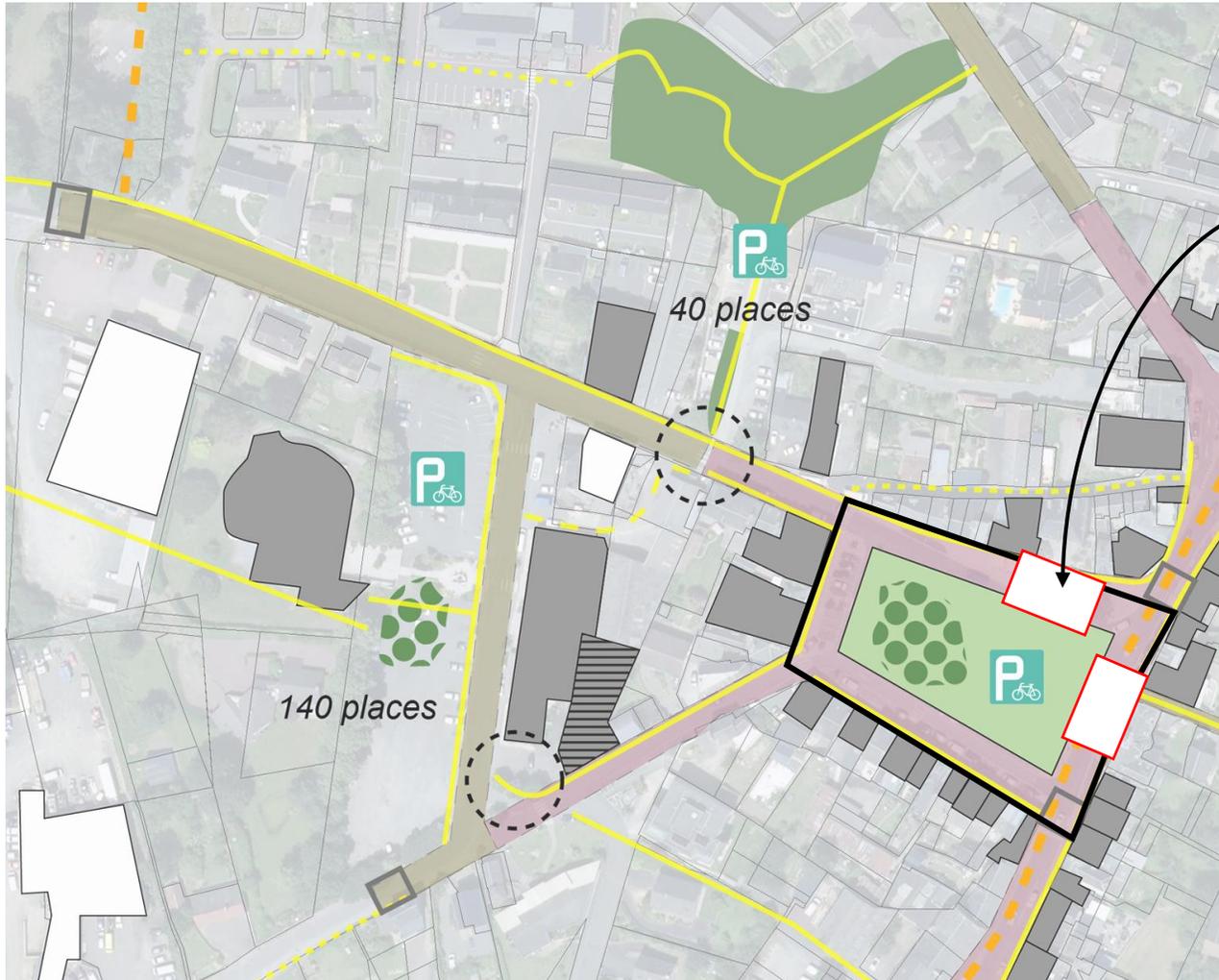
## PROPOSITION



- ↔ Tracé du potentiel contournement de la RD 999
  - Zone 20
  - Zone 30
  - Ralentisseur existant
  - Ralentisseur à créer
  - - - Parcours vélo sécurisé (voies apaisées)
  - ▬ Piste cyclable
  - ★ Écluse
  - ⊙ Sécurisation de carrefour
  - P Racks à vélos à mettre en place
  - ▬ Parcours piéton majeur existant
  - - - Parcours piéton à créer ou conforter
  - Une place arborée : lieux de vie pour les Brécéens
  - 140 places
  - Des parkings bien connectés au bourg
  - Espaces verts existants
  - Espaces verts à créer
- 
- Commerces / équipements
  - Activités
  - Future crèche

# Périmètre d'intervention

## Place de l'Hôtel de ville



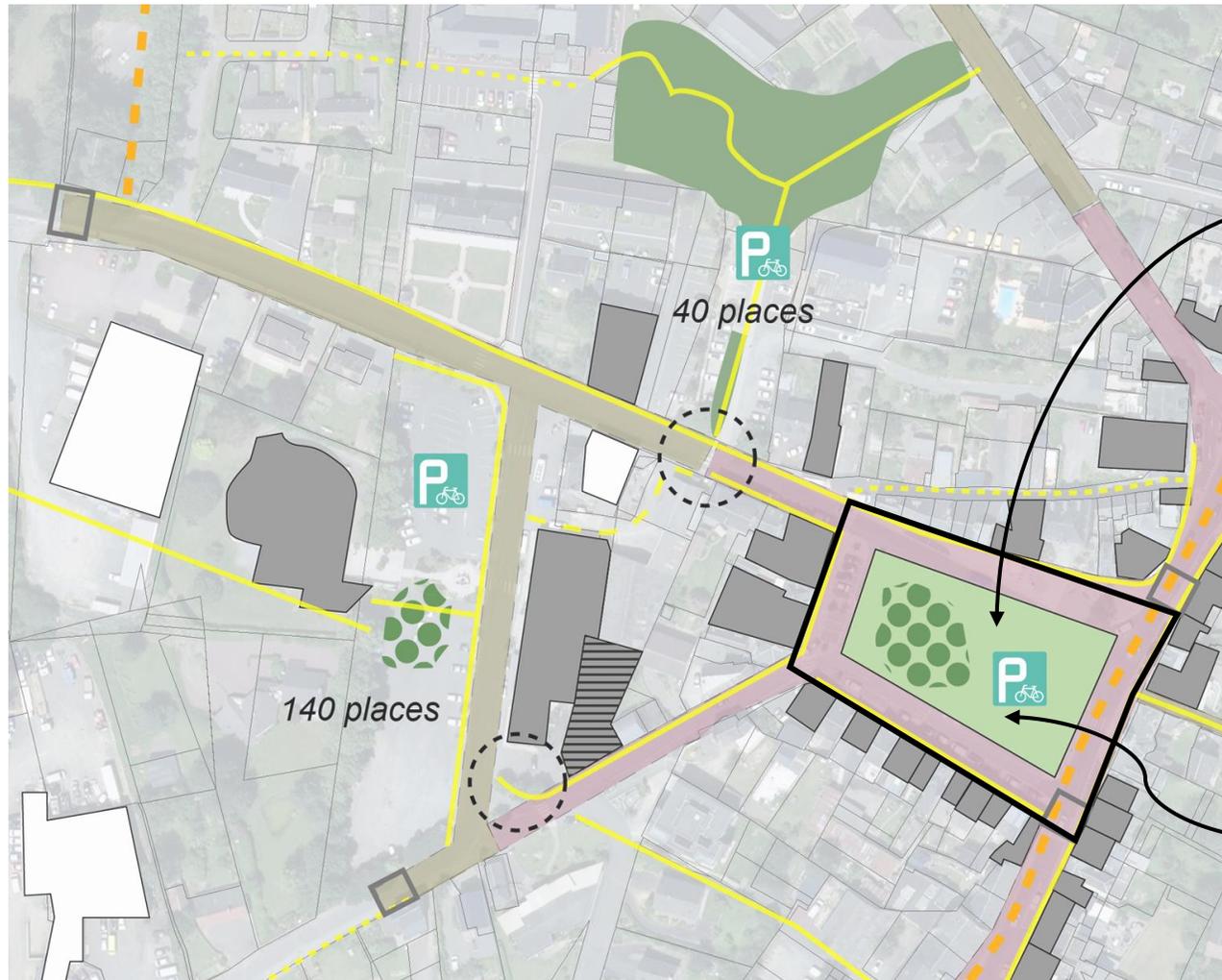
Sécurisation des traversées de RD



Zone 20

## Périmètre d'intervention

### Place de l'Hôtel de ville



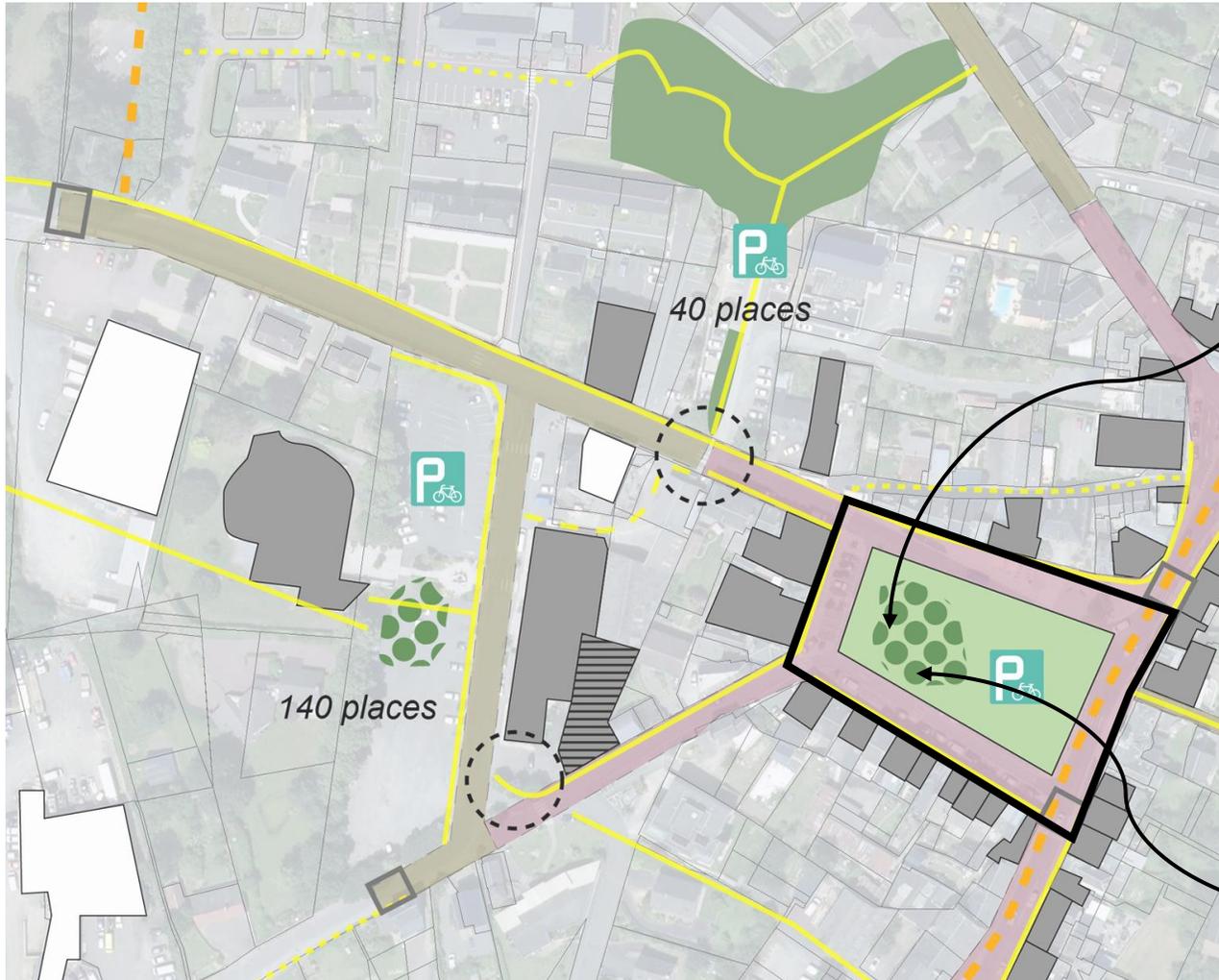
Vie commerciale



Accueil du marché

# Périmètre d'intervention

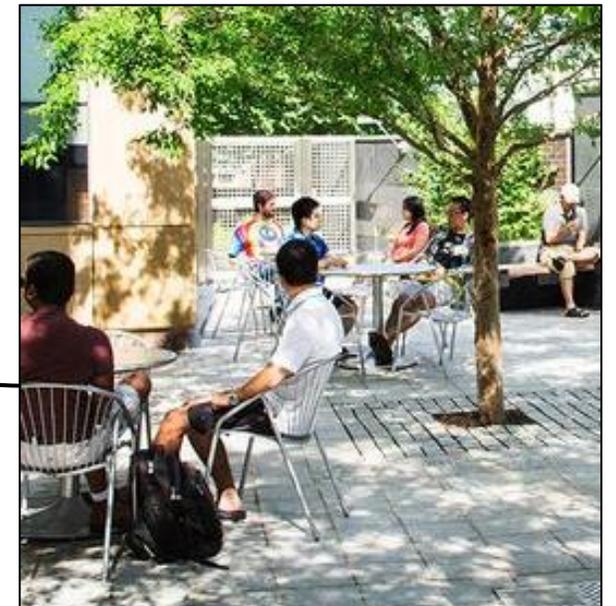
## Place de l'Hôtel de ville



Terrain de jeux



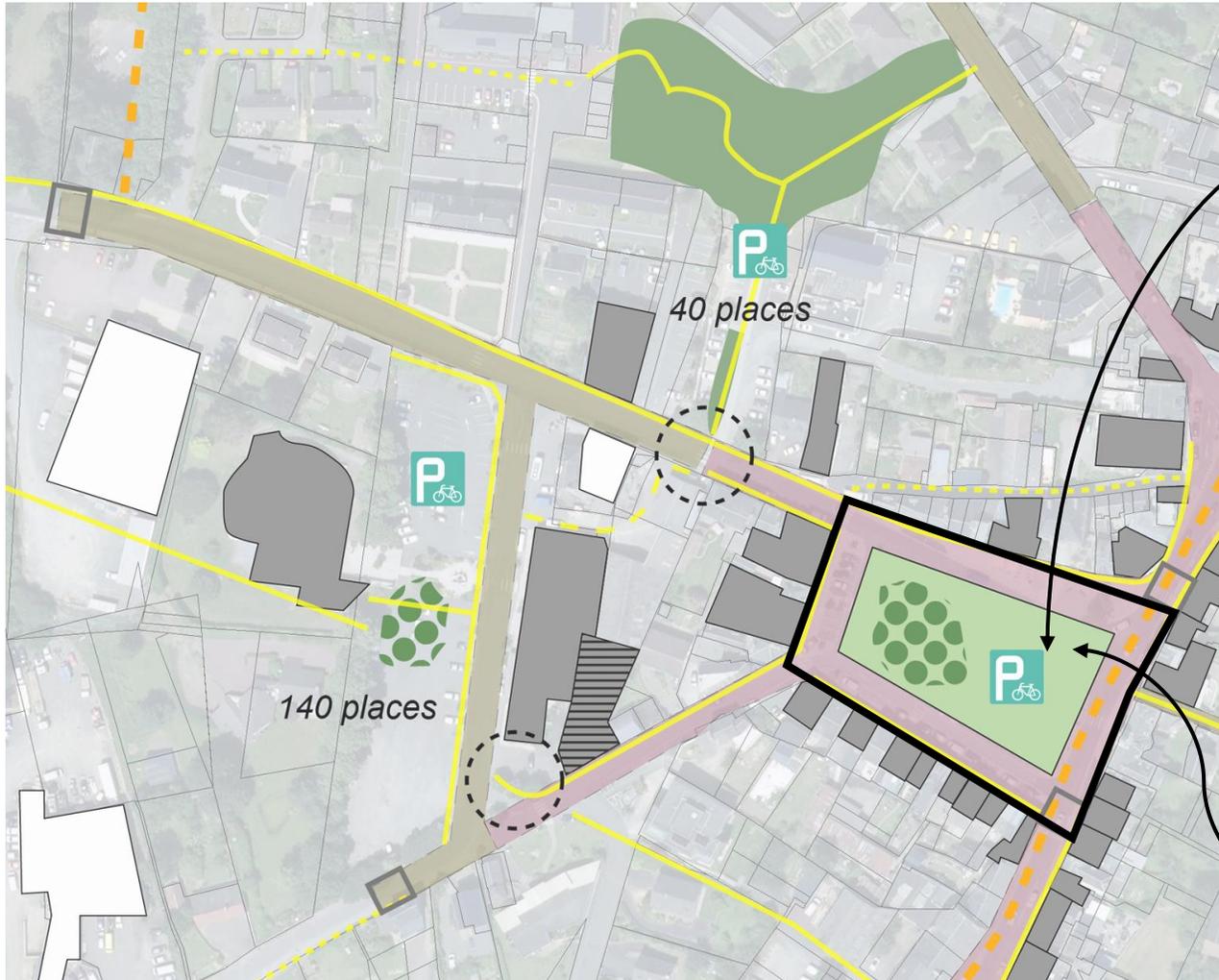
Mobilier d'assise



Création d'espaces de détente à l'abri du trafic

# Périmètre d'intervention

## Place de l'Hôtel de ville



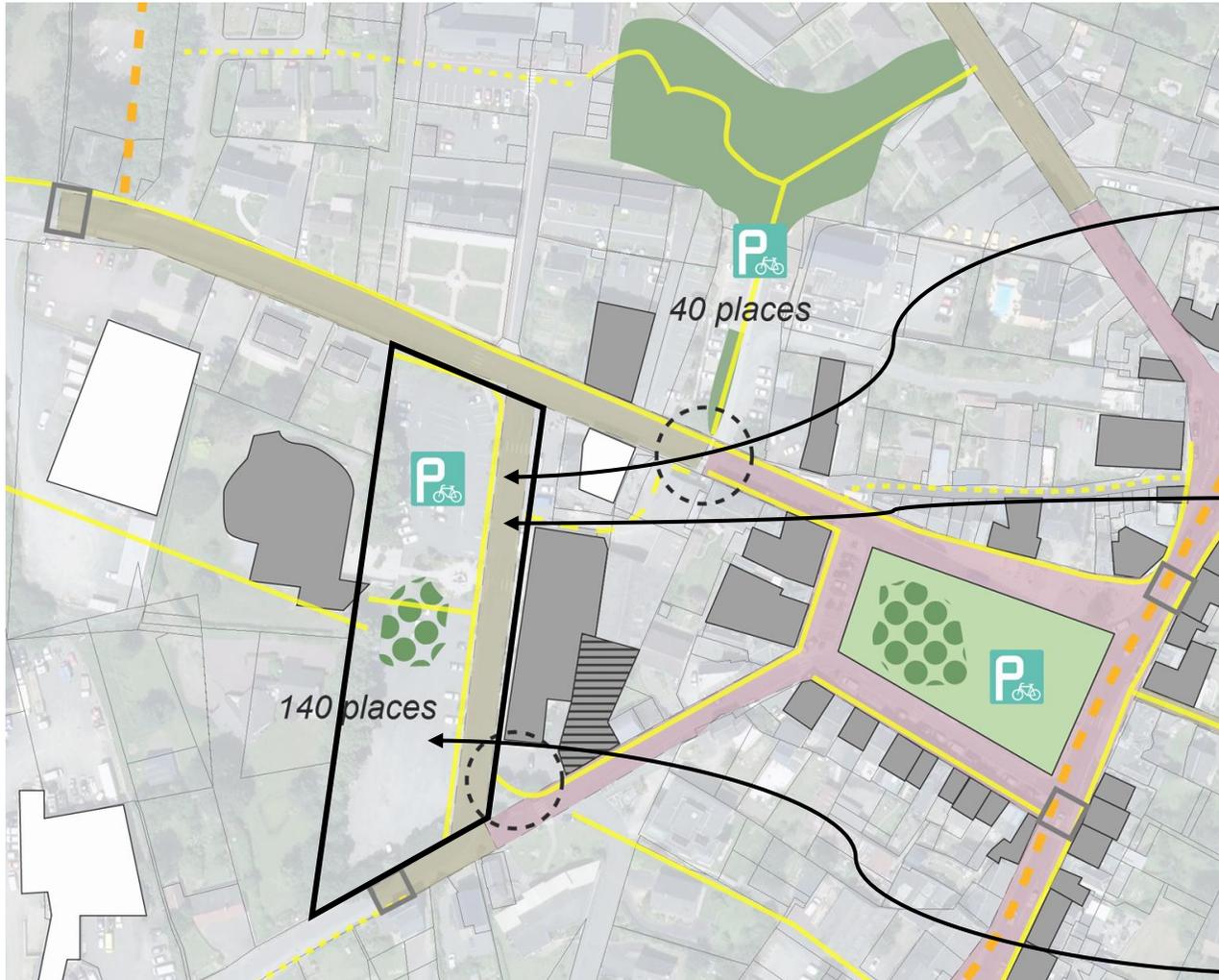
Travail sur la gestion des eaux pluviales en extérieur



Désimperméabilisation / espaces verts // lutte contre les ilots de chaleur

# Périmètre d'intervention

Rue Paul Lemonnier



Stationnements vélos



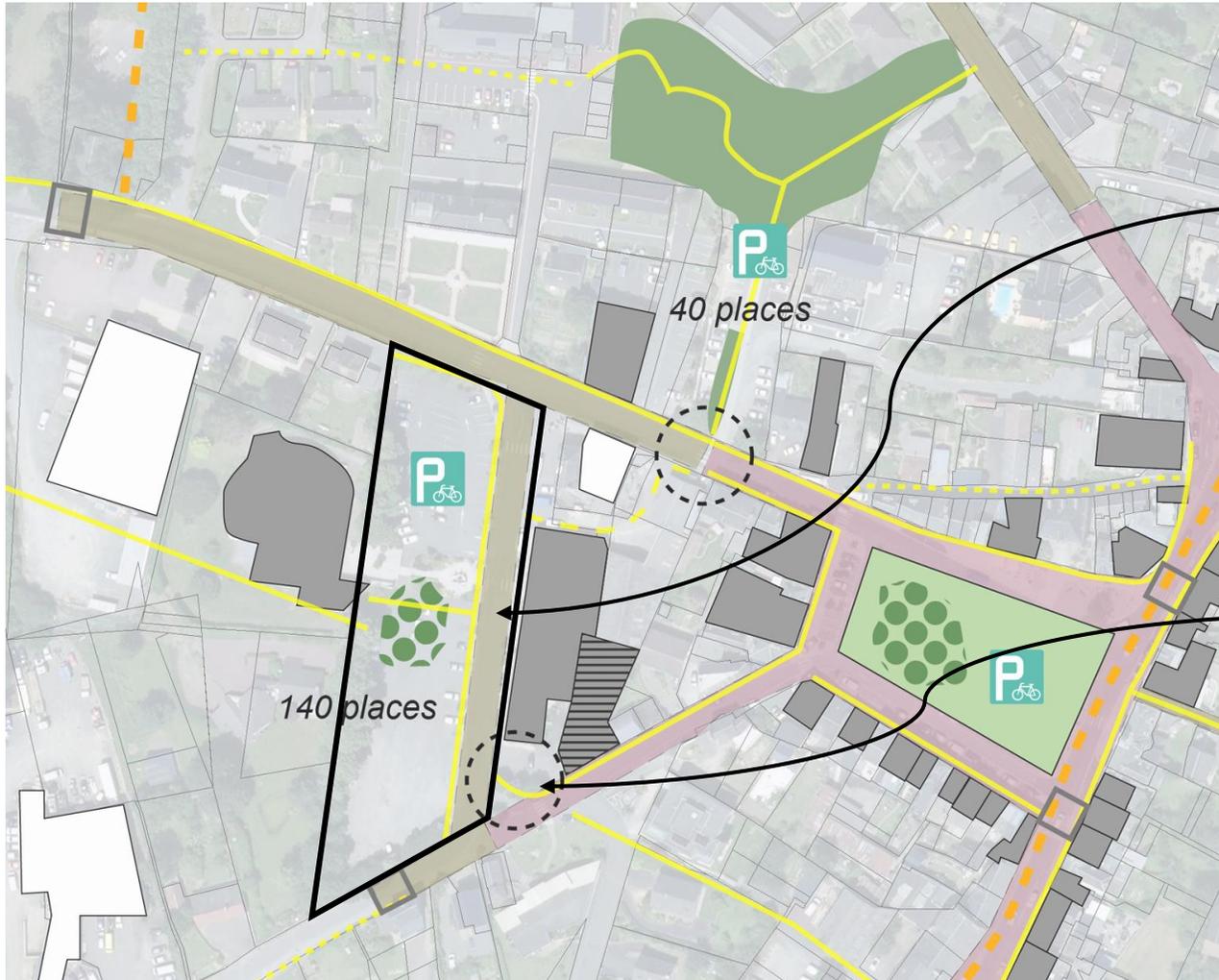
Zone 30



Marquage du parking sud / désimperméabilisation

## Périmètre d'intervention

Rue Paul Lemonnier



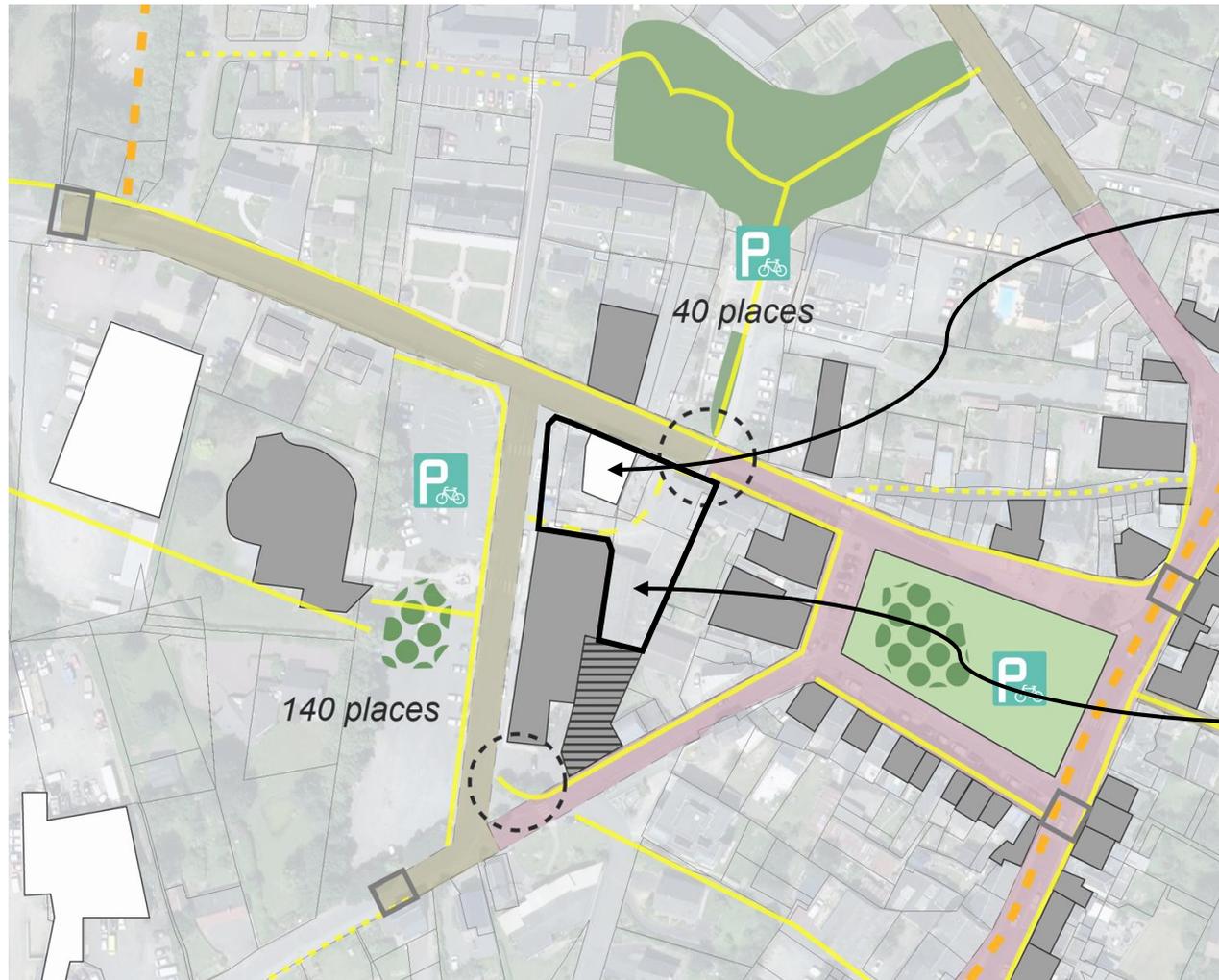
Sécurisation des traversées piétonnes



Aménagement à l'angle de la médiathèque et de la future crèche

## Périmètre d'intervention

### Ilot central



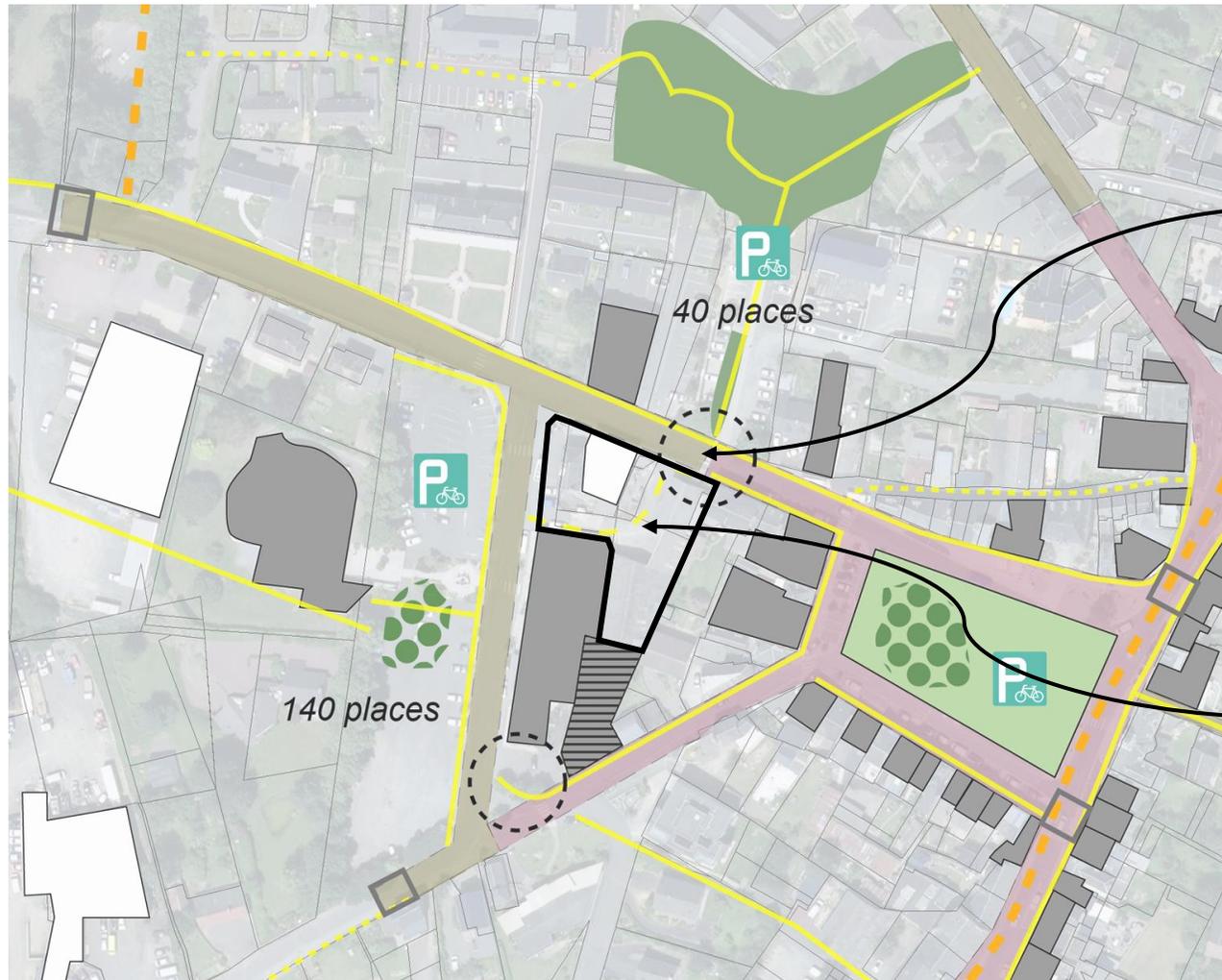
Quel devenir pour la station essence ? Espaces verts ? Commerce ?



Quel devenir pour le hangar ? Espaces verts ? Commerce ?

## Périmètre d'intervention

### Ilot central

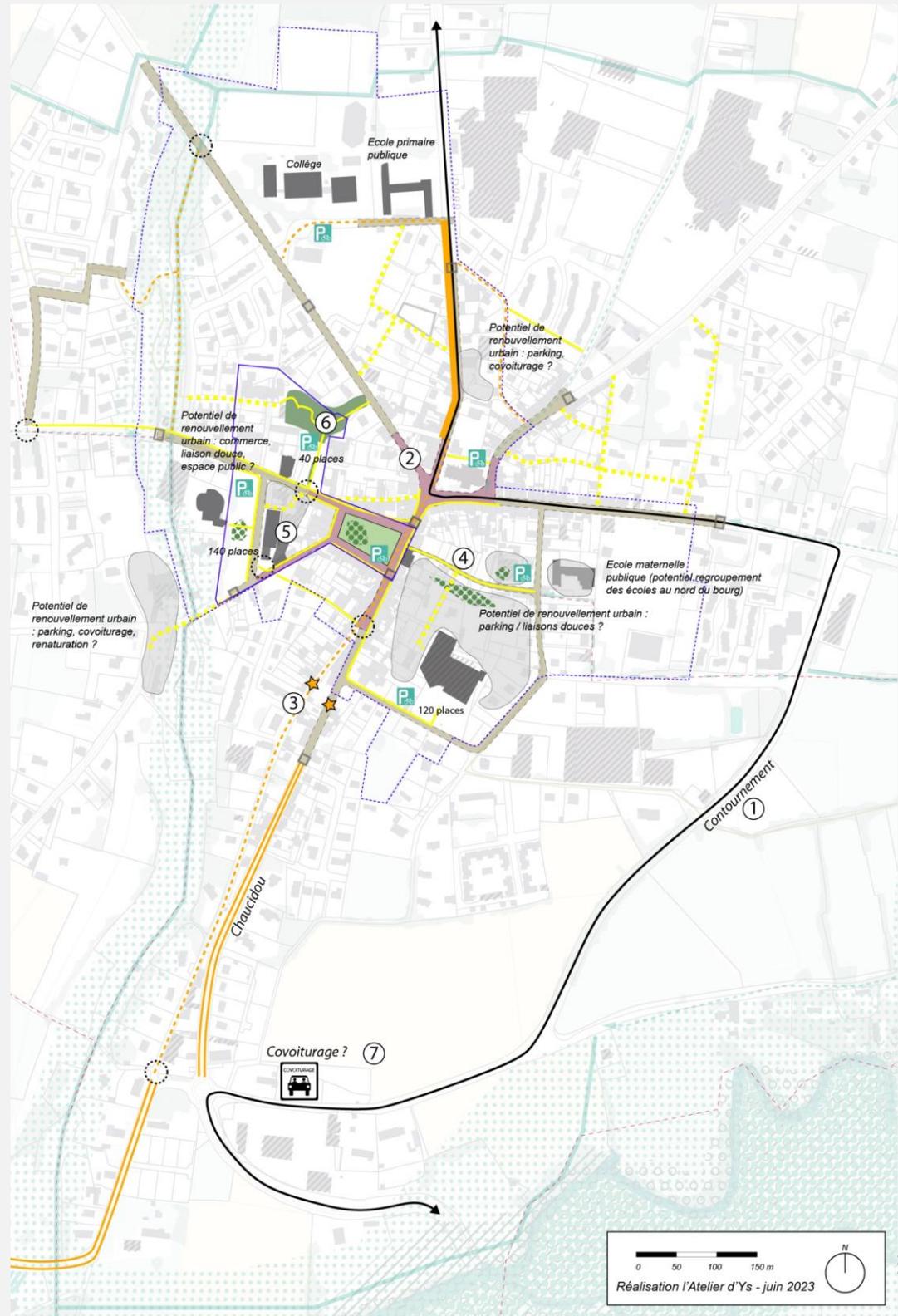


Une sécurisation des traversées piétonnes



Une création de liaison douce, espaces verts ...

# Plan d'actions général

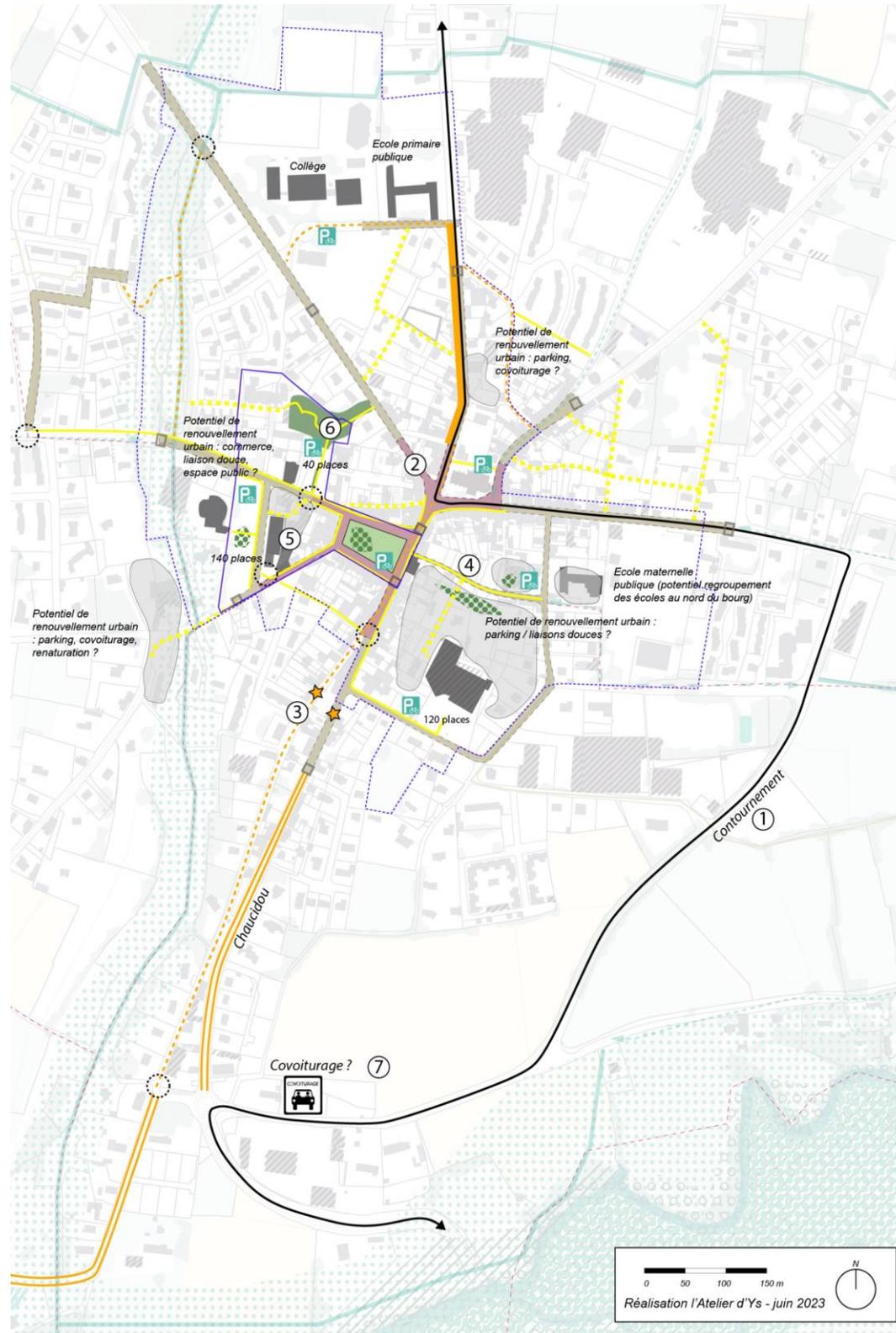


# Plan d'actions général

## Légende

7 actions en coeur de bourg :

- ① **Un contournement pour apaiser le bourg**  
 Tracé du potentiel contournement de la RD 999
  - ② **De nouvelles limitations de vitesse**  
 Zone 20  
 Zone 30  
 Ralentisseur existant  
 Ralentisseur à créer
  - ③ **Une sécurisation vélo à engager**  
 Parcours vélo sécurisé (voies apaisées)  
 Piste cyclable  
 Chaucidou  
 Écluse  
 Racks à vélos à mettre en place  
 Autres connexions cyclables à envisager  
 Voie verte hors bourg à questionner
  - ④ **Un maillage piéton à conforter**  
 Parcours piéton majeur existant  
 Parcours piéton à créer ou conforter  
 Parcours touristique à valoriser
  - ⑤ **Un centre-bourg à recentrer autour de l'îlot médiathèque et du potentiel foncier à étudier pour créer des espaces publics et/ou du stationnement**  
 Une place arborée : lieux de vie pour les Brécéens  
 Des parkings biens connectés au bourg  
 Secteurs de renouvellement urbain potentiel  
 Temps de marche  
 Équipements majeurs
  - ⑥ **Un parcours urbain arboré à imaginer**  
 Espaces verts existants  
 Espaces verts à créer
  - ⑦ **Un nouvel espace de covoiturage**  
 Parking covoiturage à créer
-  Périmètre de réflexion  
 Périmètre d'intervention

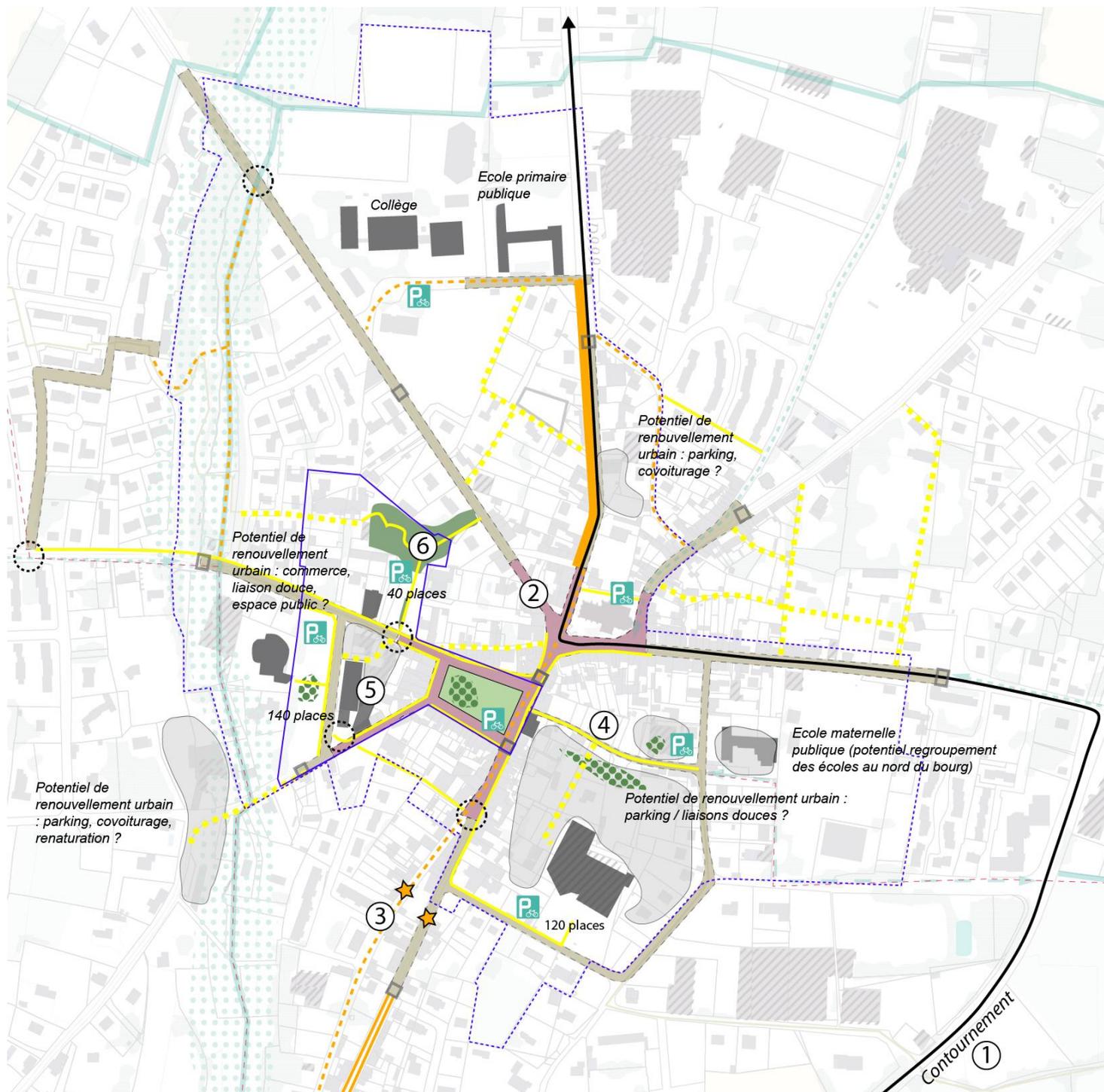


# Plan d'actions général zoom

## Légende

7 actions en cœur de bourg :

- ① **Un contournement pour apaiser le bourg**  
Tracé du potentiel contournement de la RD 999
  - ② **De nouvelles limitations de vitesse**  
Zone 20  
Zone 30  
Ralentisseur existant  
Ralentisseur à créer
  - ③ **Une sécurisation vélo à engager**  
Parcours vélo sécurisé (voies apaisées)  
Piste cyclable  
Chaucidou  
Écluse  
Sécurisation de carrefour  
Racks à vélos à mettre en place  
Autres connexions cyclables à envisager  
Voie verte hors bourg à questionner
  - ④ **Un maillage piéton à conforter**  
Parcours piéton majeur existant  
Parcours piéton à créer ou conforter  
Parcours touristique à valoriser
  - ⑤ **Un centre-bourg à recentrer autour de l'îlot médiathèque et du potentiel foncier à étudier pour créer des espaces publics et/ou du stationnement**  
Une place arborée : lieux de vie pour les Brécéens  
Des parkings bien connectés au bourg  
Secteurs de renouvellement urbain potentiel  
Temps de marche  
Équipements majeurs
  - ⑥ **Un parcours urbain arboré à imaginer**  
Espaces verts existants  
Espaces verts à créer
  - ⑦ **Un nouvel espace de covoiturage**  
Parking covoiturage à créer
- Périmètre de réflexion  
  Périmètre d'intervention



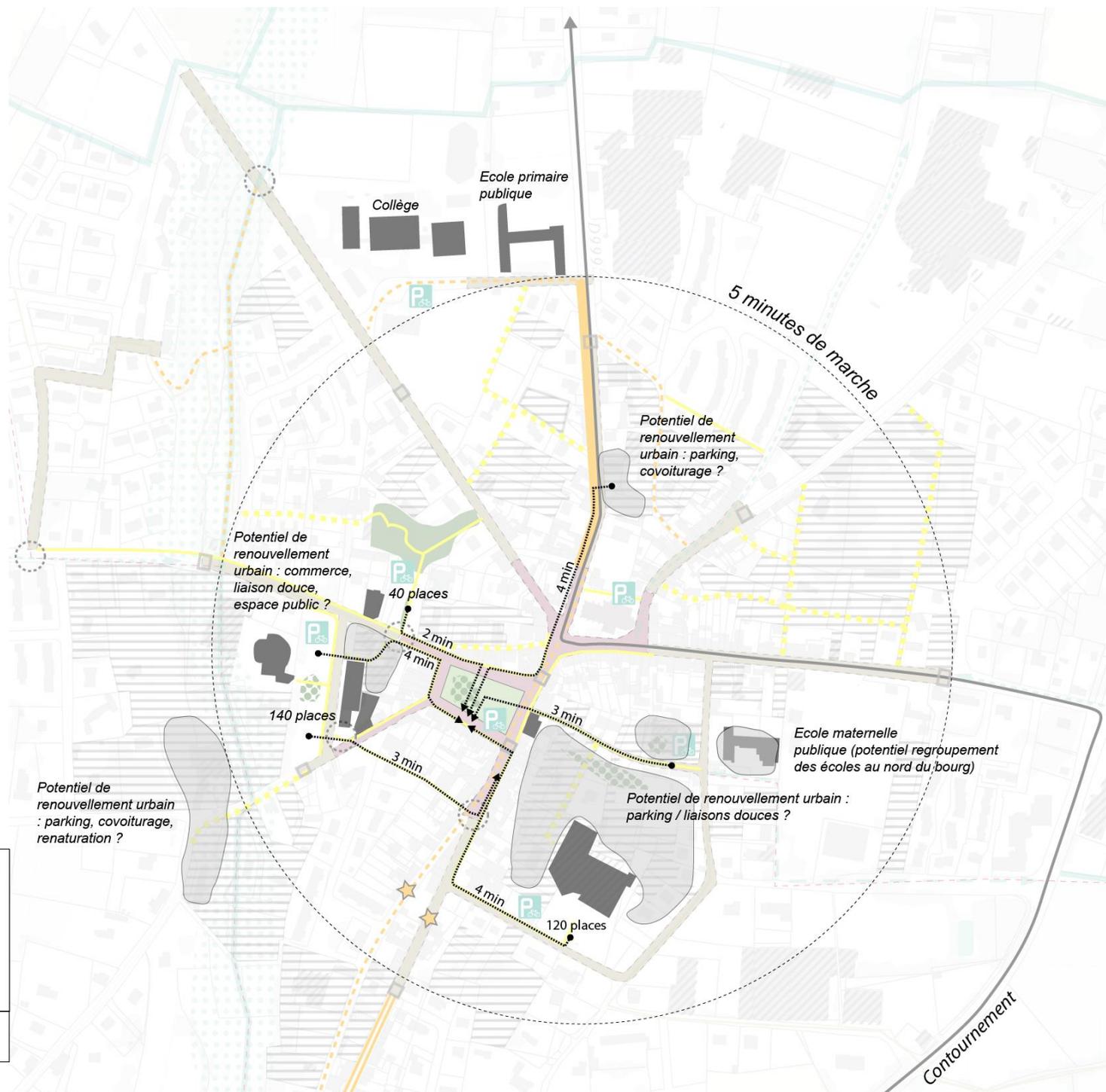
# Plan d'actions général

## Zoom sur l'action 5 :

Un centre-bourg à recentrer autour de l'îlot médiathèque et du potentiel foncier à étudier pour créer des espaces publics et/ou du stationnement

Du stationnement existant et du potentiel densifiable qui pourrait permettre d'en ajouter en périphérie du cœur de bourg :

- **Projet autour du Super U.**
- **Espace clé sur la rue de l'Hôtel de Ville (en lien avec la nouvelle rue « piétonne »)**
- **Délocalisation potentielle de la maternelle.**
- **Potentiel à l'emplacement des actuelles station-service.**
- **Activités et espace sous densifié sur la trouée verte.**



⑤ **Un centre-bourg à recentrer autour de l'îlot médiathèque et du potentiel foncier à étudier pour créer des espaces publics et/ou du stationnement**

- Une place arborée : lieux de vie pour les Brécéens
- Des parkings bien connectés au bourg
- Secteurs de renouvellement urbain potentiel
- Temps de marche
- Équipements majeurs

Potentiel densifiable (relevé lors de la phase diagnostic)

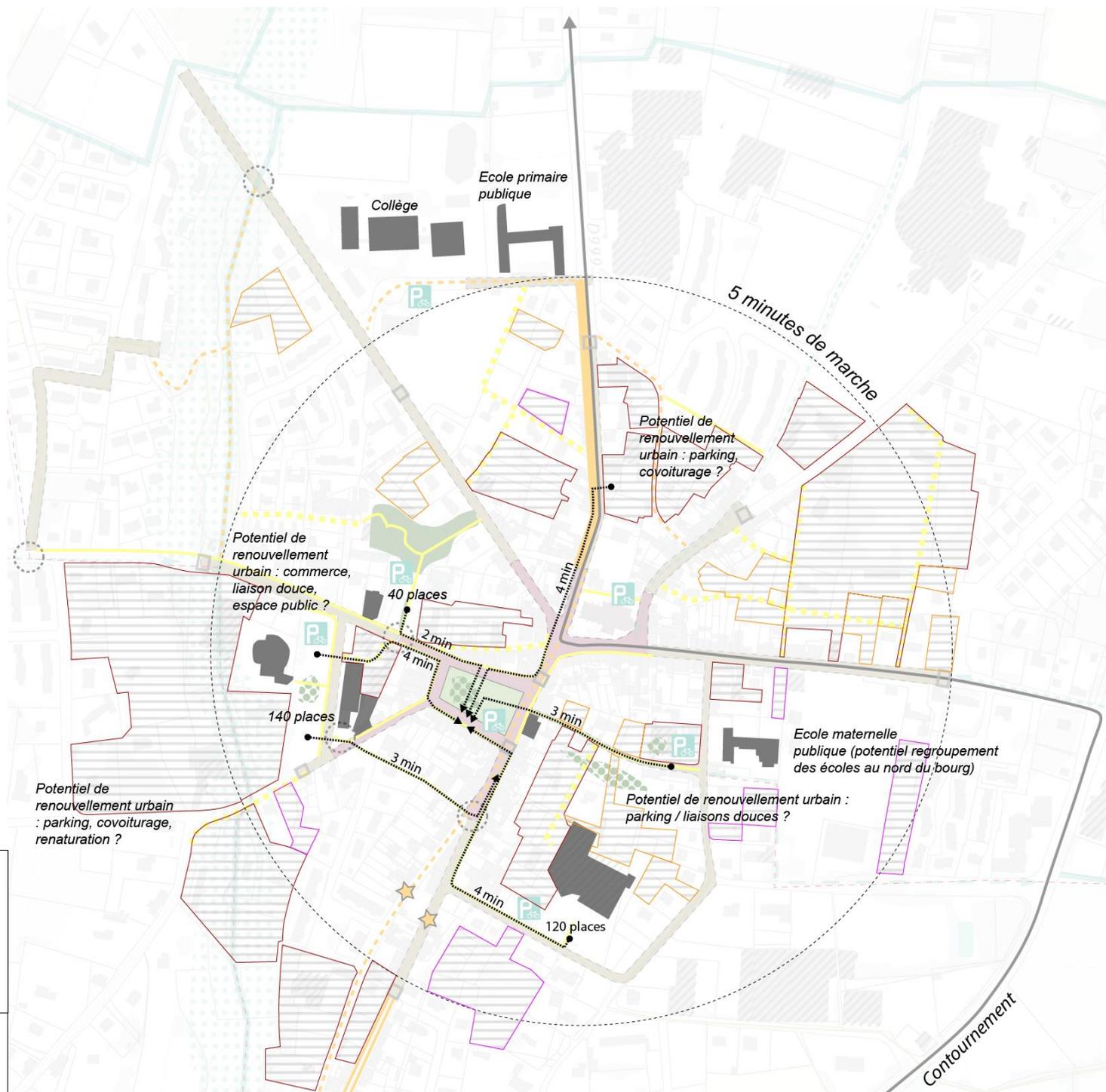
# Plan d'actions général

## Zoom sur l'action 5 :

Un centre-bourg à recentrer autour de l'îlot médiathèque et du potentiel foncier à étudier pour créer des espaces publics et/ou du stationnement

Du stationnement existant et du potentiel densifiable qui pourrait permettre d'en ajouter en périphérie du cœur de bourg :

- **Projet autour du Super U.**
- **Espace clé sur la rue de l'Hôtel de Ville (en lien avec la nouvelle rue « piétonne »)**
- **Délocalisation potentielle de la maternelle.**
- **Potentiel à l'emplacement des actuelles station-service.**
- **Activités et espace sous densifié sur la trouée verte.**



⑤ **Un centre-bourg à recentrer autour de l'îlot médiathèque et du potentiel foncier à étudier pour créer des espaces publics et/ou du stationnement**

- Une place arborée : lieux de vie pour les Brécéens
- Des parkings bien connectés au bourg
- Secteurs de renouvellement urbain potentiel
- Temps de marche
- Équipements majeurs

140 places

4 min

- Renouvellement urbain
- Division parcellaire
- Dent creuse